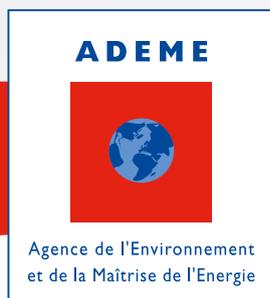


FORMATIONS



CATALOGUE 2015

2015

ÉDITO



La formation est un vecteur fondamental pour accompagner les acteurs de notre société dans la transition énergétique et environnementale.

La transition énergétique et écologique est un enjeu majeur pour la France. Elle vise une réduction des besoins en ressources et leur utilisation la plus efficace et se fera grâce à l'adaptation des modes de production et de consommation de l'ensemble des acteurs de la société. L'ADEME s'inscrit au cœur de cette transition de société qui représente également un levier formidable de développement économique et de création d'emplois. Pour l'accompagner, l'Agence propose depuis de nombreuses années des formations aux professionnels, qu'ils travaillent dans les entreprises, bureaux d'études, collectivités ou associations.

Côté pédagogie, nos formations, grâce à leur caractère opérationnel, permettent aux stagiaires de passer de l'intention aux actes : les stagiaires sont mis en situation pour mieux s'approprier les démarches, les outils et les méthodes. Lors de leur conception, tous les modules de formation bénéficient d'une double expertise : celle des chargés de projets formation, spécialistes d'ingénierie pédagogique, et celle des ingénieurs ADEME (siège et directions régionales), à la pointe des connaissances techniques et territoriales sur leurs sujets respectifs. Toujours à la recherche des experts-métiers les plus pertinents, l'ADEME développe aussi des partenariats tant en conception qu'en diffusion. L'animation des sessions par des formateurs-consultants, en lien permanent avec le terrain, constitue un gage supplémentaire d'actualité et de pertinence. Les contenus de nos formations sont ainsi régulièrement révisés pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des problématiques.

À côté des stages proposés dans ce catalogue, l'ADEME travaille avec des fédérations professionnelles, OPCA, centres techniques, associations des collectivités et des élus etc. pour favoriser une montée en compétences sur les sujets énergétiques et environnementaux. Nous leur apportons notre expertise pédagogique ainsi que notre expertise technique et organisationnelle acquise à travers des études, des projets territoriaux. Enfin, nous travaillons plus particulièrement avec l'Éducation nationale pour former des enseignants et leur fournir des outils pédagogiques.

Pour conclure, l'expertise de l'Agence est le socle de notre offre de formation et notre objectif est de la transférer aux pratiques professionnelles de terrain. Nous espérons que ce catalogue Formations de l'ADEME répondra à vos attentes.

Agnès BREITENSTEIN,
Directrice de la Communication et de la Formation

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

NOTRE OBJECTIF

Répondre efficacement à vos besoins de formation.

VÉRIFICATION

Avant d'inscrire un stagiaire, nous vérifions que le contenu du stage correspond bien à ses besoins.

CONFORMITÉ

Chaque stage fait l'objet d'une fiche descriptive, conforme aux exigences de la réglementation de la formation professionnelle. Le contenu des stages est déterminé suite à une analyse des besoins du public cible.

RESPONSABILITÉ

Tous nos intervenants sont sélectionnés rigoureusement. Tout en ayant des compétences pédagogiques, ils sont avant tout spécialistes de leur domaine.

Nous les informons de la composition des groupes de stagiaires, de leurs éventuelles attentes spécifiques auxquelles ils pourront s'adapter.



ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation des objectifs pour chaque stage est systématiquement remis, et rempli par les stagiaires. Ce questionnaire est ensuite analysé par le formateur puis le chargé de projets formation à l'ADEME.

PÉDAGOGIE

La pédagogie employée est active et interactive. Elle implique les stagiaires à travers des exercices et des études de cas, afin de les mettre en situation et acquérir de manière pratique les compétences visées.

Les contenus sont revus chaque année et actualisés pour tenir compte des évaluations des stagiaires et de l'évolution des connaissances, des technologies, des pratiques, des réglementations etc.

SOMMAIRE

PAGES

- 4 NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ
- 6 NOS ÉQUIPES À VOTRE ÉCOUTE
- 10 NOTRE OFFRE PAR THÉMATIQUE
- 12 NOTRE OFFRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
- 14 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- 18 ÉNERGIE BÂTIMENT
- 30 ÉNERGIES RENOUVELABLES
- 35 DÉCHETS
- 42 CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 50 URBANISME
- 54 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS
- 55 INFORMATIONS UTILES



NOS ÉQUIPES

À VOTRE ÉCOUTE

▼ L'ÉQUIPE FORMATION DU SIÈGE AU SERVICE DE VOS PROJETS



CORINNE CARRETERO

Chargée de projets de formation

DANIÈLE CERNEAU

Chargée de projets de formation

MARIE-LAURE CESBRON

Secrétaire gestionnaire

ROSELYNE FORESTIER

Chargée de projets de formation

SÉVERINE FOURNY

Cadre administratif

JULIE LAULHERE

Chargée de projets de formation

SANDRINE LERUST

Chargée de projets de formation

CHRISTINA NIRUP

Chef de service

SYLVIE PINEAU

Chargée de projets de formation

ESTELLE RIBOT

Cadre de formation

▼ SIÈGE SOCIAL, SERVICES CENTRAUX, DIRECTIONS RÉGIONALES ET REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

▼ CENTRE D'ANGERS – SIÈGE SOCIAL

20 avenue du Grésillé - BP 90406
49004 ANGERS Cedex 01
Tél. : 02 41 20 41 20
Fax : 02 41 87 23 50

▼ CENTRE DE PARIS

27 rue Louis Vicat
75737 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 47 65 20 00
Fax : 01 46 45 52 36

▼ CENTRE DE SOPHIA ANTIPOLIS

500 route des Lucioles
06560 VALBONNE
Tél. : 04 93 95 79 00
Fax : 04 93 65 31 96

▼ BUREAU DE BRUXELLES

Renewable Energy House, rue d'Arlon 63-67
1040 BRUXELLES
Tél. : 00 32 2/ 546 19 80
Fax : 00 32 2/ 401 68 68

▼ ALSACE

8 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 15 46 46
Fax : 03 88 15 46 47
E-mail : ademe.alsace@ademe.fr
Votre contact formation :
Laurent Planchet laurent.planchet@ademe.fr

▼ AQUITAINE

140 rue des Terres de Borde – CS 31330
33080 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 33 80 00
Fax : 05 56 33 80 01
E-mail : aquitaine@ademe.fr
Votre contact formation :
Christine Faure christine.faure@ademe.fr

▼ AUVERGNE

63 boulevard Berthelot
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 04 73 31 52 80
Fax : 04 73 31 52 85
E-mail : ademe.auvergne@ademe.fr
Votre contact formation :
Marie-Claude Hébuterne marie-claude.hebuterne@ademe.fr

▼ BASSE-NORMANDIE

CITIS - Le Pentacle - 5 avenue de Tsukuba, BP 10210
14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Cedex
Tél. : 02 31 46 81 00
Fax : 02 31 46 81 01
E-mail : ademe.basse-normandie@ademe.fr
Votre contact formation :
Sylvain Perriollat sylvain.perriollat@ademe.fr

▼ BOURGOGNE

1C boulevard de Champagne - Tour Elithis
21000 DIJON 0
Tél. : 03 80 76 89 76 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Fax : 03 80 76 89 70
E-mail : ademe.bourgogne@ademe.fr
Votre contact formation :
Agnès Rondard agnes.rondard@ademe.fr

▼ BRETAGNE

33 boulevard Solférino – CS 41 217
35012 RENNES Cedex
Tél. : 02 99 85 87 00
Fax : 02 99 31 44 06
E-mail : ademe.bretagne@ademe.fr
Votre contact formation :
Laurence Ferrette laurence.ferrette@ademe.fr

▼ CENTRE

22 rue d'Alsace-Lorraine
45058 ORLÉANS Cedex 1
Tél. : 02 38 24 00 00
Fax : 02 38 53 74 76
E-mail : ademe.centre@ademe.fr
Votre contact formation :
Maud Beraud maud.beraud@ademe.fr

▼ CHAMPAGNE-ARDENNE

116 avenue de Paris
51038 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 69 20 96
Fax : 03 26 65 07 63
E-mail : champagne-ardenne@ademe.fr
Votre contact formation :
Sabine Strazzieri sabine.strazzieri@ademe.fr

▼ CORSE

Lot 3F - Le Ricanto - Route de Vazzino - CS 9002
20700 AJACCIO Cedex 9
Tél. : 04 95 10 58 58
Fax : 04 95 22 03 91
E-mail : ademe.ajaccio@ademe.fr
Votre contact formation :
Vanina Biancardini vanina.biancardini@ademe.fr

▼ FRANCHE-COMTÉ

25 rue Gambetta - BP 26367
25018 BESANCON Cedex 6
Tél. : 03 81 25 50 00
Fax : 03 81 81 87 90
E-mail : ademe.franche-comte@ademe.fr
Votre contact formation :
Florent Moragas : florent.moragas@ademe.fr

▼ GUADELOUPE

« Café Center » - rue Ferdinand Forest
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 05 90 26 78 05
Fax : 05 90 26 87 15
E-mail : ademe.guadeloupe@ademe.fr
Votre contact formation :
Catherine Luciani catherine.luciani@ademe.fr

▼ GUYANE

28 avenue Léopold Heder
97300 CAYENNE
Tél. : 05 94 31 73 60
Fax : 05 94 30 76 69
E-mail : ademe.guyane@ademe.fr
Votre contact formation :
Suzanne Pons suzanne.pons@ademe.fr

▼ HAUTE-NORMANDIE

« Les Galées du Roi » - 30 rue Gadeau de Keruille
76100 ROUEN
Tél. : 02 35 62 24 42
Fax : 02 32 81 93 13
E-mail : ademe.haute-normandie@ademe.fr
Votre contact formation :
Thomas Joille thomas.joille@ademe.fr

▼ ILE-DE-FRANCE

6-8 rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX Cedex
Tél. : 01 49 01 45 47
Fax : 01 49 00 06 84
E-mail : ademe.ile-de-france@ademe.fr
Votre contact formation :
Fabienne Schimenovitz fabienne.schimenovitz@ademe.fr

▼ LANGUEDOC-ROUSSILLON

Résidence Antalya - 119 avenue Jacques Cartier
34965 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. : 04 67 99 89 79 / Pour les particuliers : N° AZUR régional
(prix d'un appel local) 0810 810 034
Fax : 04 67 64 30 89
E-mail : ademe.languedoc-roussillon@ademe.fr
Votre contact formation :
Sylvie Cogneras sylvie.cogneras@ademe.fr



NOS ÉQUIPES

À VOTRE ÉCOUTE



LIMOUSIN

38 ter avenue de la Libération - BP 20259
87007 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 55 79 39 34
Fax : 05 55 77 13 62
E-mail : ademe.limousin@ademe.fr
Votre contact formation :
Marie-Jeanne Le Castrec marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

LORRAINE

34 avenue André Malraux
57000 METZ
Tél. : 03 87 20 02 90
Fax : 03 87 50 26 48
E-mail : ademe.lorraine@ademe.fr
Votre contact formation :
Francine Maida francine.maida@ademe.fr

MARTINIQUE

Zone de Manhity - Four à chaux Sud - Immeuble Exodom
97232 LE LAMENTIN
Tél. : 05 96 63 51 42
Fax : 05 96 70 60 76
E-mail : ademe.martinique@ademe.fr
Votre contact formation :
Jean-Michel Bordage jean-michel.bordage@ademe.fr

MIDI-PYRÉNÉES

Technoparc Bât. 9 - 1202 rue l'Occitane
31670 LABEGE
Tél. : 05 62 24 35 36
Fax : 05 62 24 34 61
E-mail : ademe.midi-pyrenees@ademe.fr
Votre contact formation :
Sylvie Geissmann sylvie.geissmann@ademe.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS

Centre tertiaire de l'Arsenal - 20 rue du Prieuré
59500 DOUAI
Tél. : 03 27 95 89 70
Fax : 03 27 95 89 71
E-mail : ademe.nord-pas-de-calais@ademe.fr
Votre contact formation :
Thomas Blais thomas.blais@ademe.fr

NOUVELLE CALÉDONIE

C5 - 101 promenade Roger Laroque
98844 NOUMÉA Cedex
Tél. : 00 (687) 24 35 19
Fax : 00 (687) 24 35 15



PAYS-DE-LA-LOIRE

CS 90302
44203 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 35 68 00
Fax : 02 40 35 27 21
E-mail : ademe.paysdelaloire@ademe.fr
Votre contact formation :
Florence Veillet florence.veillet@ademe.fr

PICARDIE

67 avenue d'Italie - immeuble APOTIKA
80094 AMIENS Cedex 03
Tél. : 03 22 45 18 90
Fax : 03 22 45 19 47
E-mail : ademe.picardie@ademe.fr
Votre contact formation :
Eugénie Bugni eugenie.bugni@ademe.fr

POITOU-CHARENTES

60 rue Jean Jaurès - CS 90452
86011 POITIERS Cedex 02
Tél. : 05 49 50 12 12
Fax : 05 49 41 61 11
E-mail : ademe.poitou-charentes@ademe.fr
Votre contact formation :
Sandrine Wenisch sandrine.wenisch@ademe.fr

POLYNÉSIE FRANÇAISE

BP 115 - 98713 PAPEETE
Tél. : 00 (689) 468 515
Fax : 00 (689) 468 600
E-mail : ademe.polynesie@ademe.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2 boulevard de Gabès - CS 50139
13267 MARSEILLE Cedex
Tél. : 04 91 32 84 44
Fax : 04 91 32 84 66
E-mail : ademe.paca@ademe.fr
Votre contact formation :
Béatrice Daragon beatrice.daragon@ademe.fr

RÉUNION

Parc 2000 - 3 avenue Théodore Drouhet - BP 380
97829 LE PORT Cedex
Tél. : 02 62 71 11 30
Fax : 02 62 71 11 31
E-mail : ademe@runnet.com
Votre contact formation :
Philippe Beutin philippe.beutin@ademe.fr



RHÔNE-ALPES

10 rue des Emeraudes
69006 LYON
Tél. : 04 72 83 46 00
Fax : 04 72 83 46 26
E-mail : ademe.rhone-alpes@ademe.fr
Votre contact formation :
Jocelyne Rebillard jocelyne.rebillard@ademe.fr

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer-Service
Protection des Milieux et Prévention des Risques
Boulevard Constant Colmay - BP 4217
97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Tél. : 05 08 41 12 56



P.14 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



P.16 PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- ▶ **ECONRJ01** Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique - Comprendre et agir
- ▶ **ECONRJ14** Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique

P.17 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE

- ▶ **ECONRJ02** Maîtrise de la demande d'électricité en éclairage public - Vers le développement durable

P.17 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS L'ENTREPRISE

- ▶ **ECONRJ04** Comment optimiser les consommations énergétiques dans votre entreprise ?

P.18 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS



P.20 DISPOSITIF PRAXIBAT®

- ▶ **NRJBAT38** Réaliser une installation de ventilation performante
- ▶ **NRJBAT24** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Réaliser une installation de ventilation performante »
- ▶ **NRJBAT39** Réaliser une enveloppe de bâtiment performante
- ▶ **NRJBAT23** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante »
- ▶ **NRJBAT41** Concevoir et installer un éclairage performant
- ▶ **NRJBAT40** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Concevoir et installer un éclairage performant »

P.27 AUDIT ÉNERGÉTIQUE

- ▶ **NRJBAT15** Réaliser un audit énergétique de qualité dans le bâtiment

P.28 DISPOSITIF FEE Bat

- ▶ **NRJBAT31** Formations aux économies d'énergie dans le bâtiment - Entreprises et artisans
- ▶ **NRJBAT08** Dispositif FEE Bat Formations aux économies d'énergie dans le bâtiment - Maîtrise d'œuvre

P.30 ÉNERGIES RENOUVELABLES

P.32 GÉOTHERMIE

- ▶ **NRJENR03** Géothermie sur pompes à chaleur en collectif et tertiaire - Montage et conduite de projets
- ▶ **NRJENR15** Dimensionnement des champs de sondes géothermiques verticales - Méthodes et outils

P.34 ÉOLIEN

- ▶ **NRJENR07** Grand éolien - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre



P.35 DÉCHETS

P.36 PRÉVENTION

- ▶ **DÉCHET03** Prévention des déchets - Animateurs plans et programmes - Animer un programme de prévention des déchets
- ▶ **DÉCHET06** Prévention des déchets - Ambassadeurs Prévention - Aborder la prévention dans vos actions locales de sensibilisation à la gestion des déchets
- ▶ **DÉCHET25** Prévention des déchets - Indicateurs de plans et indicateurs de programmes
- ▶ **DÉCHET26** Prévention des déchets - Cadre des coûts de la prévention

P.40 GESTION

- ▶ **DÉCHET01** Le remplissage de la Matrice des coûts
- ▶ **DÉCHET14** La méthode ComptaCoût®
- ▶ **DÉCHET13** Le remplissage de la Matrice des coûts et méthode ComptaCoût®
- ▶ **DÉCHET30** Exploiter et valoriser sa Matrice des coûts

P.42 CHANGEMENT CLIMATIQUE



P.44 AGRICULTURE ET FORÊT

- ▶ **CLIMAT12** Prise en main du logiciel Dia'terre® - Diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT13** Réaliser un diagnostic avec Dia'terre® - Comprendre et réaliser un premier diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT18** Outil Dia'terre® - Évolutions récentes et approfondissements

P.45 TERRITOIRE

- ▶ **CLIMAT15** Mobiliser les décideurs autour d'un Plan Climat Énergie Territorial - Module de sensibilisation intra
- ▶ **CLIMAT25** Construire et piloter un Plan Climat Énergie Territorial
- ▶ **CLIMAT26** Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des PCET - Diagnostic et observation, suivi et évaluation
- ▶ **CLIMAT08** Plan Climat Énergie Territorial - Les enjeux d'un projet politique de développement durable pour mon territoire
- ▶ **CLIMAT20** Conforter et enrichir la dynamique du PCET de mon territoire
- ▶ **CLIMAT21** Poursuivre la dynamique de mon PCET

P.50 URBANISME

P.52 AEU2, L'URBANISME DURABLE

- ▶ **URBANI04** AEU2 L'urbanisme durable - Sensibilisation pour les élus et les techniciens
- ▶ **URBANI03** AEU2 - Module pour les maîtres d'ouvrage
- ▶ **URBANI02** AEU2 - Module pour les assistants à la maîtrise d'ouvrage
- ▶ **URBANI05** AEU2 L'urbanisme durable - Module pour les acteurs relais



COLLECTIVITÉS

P.16 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- ▶ **ECONRJ01** Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique - Comprendre et agir
- ▶ **ECONRJ14** Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique

P.32 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ **NRJENR03** Géothermie sur pompes à chaleur en collectif et tertiaire - Montage et conduite de projets
- ▶ **NRJENR07** Grand éolien - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

P.36 DÉCHETS

- ▶ **DÉCHET25** Prévention des déchets - Indicateurs de plans et indicateurs de programmes
- ▶ **DÉCHET26** Prévention des déchets - Cadre des coûts de la prévention
- ▶ **DÉCHET03** Prévention des déchets - Animateurs plans et programmes - Animer un programme de prévention des déchets
- ▶ **DÉCHET06** Prévention des déchets - Ambassadeurs Prévention - Aborder la prévention dans vos actions locales de sensibilisation à la gestion des déchets
- ▶ **DÉCHET01** Le remplissage de la Matrice des coûts
- ▶ **DÉCHET14** La méthode ComptaCoût®
- ▶ **DÉCHET13** Le remplissage de la Matrice des coûts et méthode ComptaCoût®
- ▶ **DÉCHET30** Exploiter et valoriser sa Matrice des coûts

P.45 CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ▶ **CLIMAT08** Plan Climat Énergie Territorial - Les enjeux d'un projet politique de développement durable pour mon territoire
- ▶ **CLIMAT15** Mobiliser les décideurs autour d'un Plan Climat Énergie Territorial
- ▶ **CLIMAT25** Construire et piloter un Plan Climat Énergie Territorial
- ▶ **CLIMAT26** Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des PCET - Diagnostic et observation, suivi et évaluation
- ▶ **CLIMAT20** Conforter et enrichir la dynamique du PCET de mon territoire
- ▶ **CLIMAT21** Poursuivre la dynamique de mon PCET

ENTREPRISES

P.17 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- ▶ **ECONRJ04** Comment optimiser les consommations énergétiques dans votre entreprise ?

P.20 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS DISPOSITIF PRAXIBAT®

- ▶ **NRJBAT38** Réaliser une installation de ventilation performante
- ▶ **NRJBAT24** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Réaliser une installation de ventilation performante »
- ▶ **NRJBAT39** Réaliser une enveloppe de bâtiment performante
- ▶ **NRJBAT23** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante »
- ▶ **NRJBAT41** Concevoir et installer un éclairage performant
- ▶ **NRJBAT40** Devenir formateur PRAXIBAT® du module « Concevoir et installer un éclairage performant »

P.28 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS DISPOSITIF FEE Bat

- ▶ **NRJBAT31** Formations aux économies d'énergie dans le bâtiment - Entreprises et artisans

P.32 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ **NRJENR15** Dimensionnement des champs de sondes géothermique verticales - Méthodes et outils
- ▶ **NRJENR03** Géothermie sur pompes à chaleur en collectif et tertiaire - Montage et conduite de projets
- ▶ **NRJENR07** Grand éolien - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

P.52 APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

- ▶ **URBANI04** AEU2 L'urbanisme durable - Sensibilisation pour les élus et les techniciens
- ▶ **URBANI05** AEU2 L'urbanisme durable - Module pour les acteurs relais
- ▶ **URBANI02** AEU2 - Module pour les assistants à la maîtrise d'ouvrage

BUREAUX D'ÉTUDES

P.16 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- ▶ **ECONRJ02** Maîtrise de la demande d'électricité en éclairage public - Vers le développement durable

P.27 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

- ▶ **NRJBAT15** Réaliser un audit énergétique de qualité dans le bâtiment
- ▶ **NRJBAT08** Dispositif FEE Bat Formations aux économies d'énergie dans le bâtiment - Maîtrise d'œuvre

P.32 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ **NRJENR15** Dimensionnement des champs de sondes géothermique verticales - Méthodes et outils
- ▶ **NRJENR03** Géothermie sur pompes à chaleur en collectif et tertiaire - Montage et conduite de projets
- ▶ **NRJENR07** Grand éolien - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

P.44 CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ▶ **CLIMAT12** Prise en main du logiciel Dia'terre® - Diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT13** Réaliser un diagnostic avec Dia'terre® - Comprendre et réaliser un premier diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT18** Outil Dia'terre® - Évolutions récentes et approfondissements

P.52 APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

- ▶ **URBANI03** AEU2 - Module pour les maîtres d'ouvrage
- ▶ **URBANI02** AEU2 - Module pour les assistants à la maîtrise d'ouvrage

AUTRES SECTEURS

P.16 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- ▶ **ECONRJ01** Les travailleurs sociaux face à la précarité énergétique - Comprendre et agir
- ▶ **ECONRJ04** Comment optimiser les consommations énergétiques dans votre entreprise ?
- ▶ **ECONRJ14** Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique

P.34 ÉNERGIES RENOUVELABLES

- ▶ **NRJENR07** Grand éolien - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

P.44 CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ▶ **CLIMAT12** Prise en main du logiciel Dia'terre® - Diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT13** Réaliser un diagnostic avec Dia'terre® - Comprendre et réaliser un premier diagnostic « Énergie/gaz à effet de serre » d'une exploitation agricole
- ▶ **CLIMAT18** Outil Dia'terre® - Évolutions récentes et approfondissements

P.53 APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

- ▶ **URBANI02** AEU2 - Module pour les assistants à la maîtrise d'ouvrage



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'ADEME a choisi de cibler son activité de formation en matière d'économies d'énergie sur quelques thèmes clés qui ont en commun de viser à réduire la facture énergétique grâce à des actions concrètes et efficaces.

D'une part, l'Agence met en œuvre des dispositifs de formation seule ou en partenariat d'autre part, elle engage une démarche plus structurante auprès de fédérations professionnelles notamment dans l'industrie. L'objectif est d'intégrer le plus en amont possible dans les formations des préoccupations énergétiques et environnementales.

Les formations proposées en matière d'économies d'énergie touchent des champs variés. Elles concernent la précarité énergétique, l'éclairage public ainsi que les consommations d'énergie dans l'industrie.

La précarité énergétique touche les personnes à revenu modeste particulièrement frappées par l'augmentation du coût de l'énergie. La multiplication des ménages en situation de précarité dans des logements mal isolés et mal équipés débouche sur une spirale surconsommation/surendettement. Des actions peuvent être menées pour améliorer la qualité des logements et pour faire évoluer les comportements dans le but de diminuer les consommations, tout en augmentant le confort pour les habitants. Les personnes les plus à même de détecter les situations de précarité énergétique sont les travailleurs sociaux, en contact avec les familles. Pour toucher ce public le plus largement possible, l'ADEME s'est associée avec des organismes de formation chargés de la diffusion

d'une formation à l'attention des travailleurs sociaux des conseils généraux ou d'autres structures du social et de l'habitat.

Le parc d'éclairage public français est vieillissant et représente la moitié des consommations d'électricité des communes. Son renouvellement, indispensable aujourd'hui, doit prendre en compte les enjeux économiques, environnementaux et sociaux propres à répondre aux questions de consommation, de nuisance, de sécurité et de qualité de vie des espaces publics. L'ADEME offre une formation professionnalisante axée sur la rénovation de l'éclairage public en vue de maîtriser les consommations et réduire la pollution lumineuse.

Enfin, l'industrie possède un potentiel d'économies d'énergie de l'ordre de 20 % avec les technologies actuellement disponibles. C'est pourquoi l'ADEME engage un travail en lien avec les fédérations industrielles. Entre-temps, et dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, l'Agence propose un module de formation aux PMI pour les accompagner dans une démarche de réduction de leurs coûts énergétiques, à travers une approche pragmatique.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
PARTENAIRES

CNFPT

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) est un établissement public national au service des collectivités territoriales et de leurs agents (1 800 000 emplois répartis sur 230 métiers). Il est constitué de vingt-neuf délégations régionales, de quatre Instituts Nationaux Spécialisés d'Études Territoriales (INSET) et d'un Institut National des Études Territoriales (INET). Le CNFPT est chargé de la formation et de la professionnalisation des personnels des collectivités locales ainsi que de l'organisation de certains concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.

Le CNFPT est capable de déployer un dispositif de formation, de manière coordonnée et uniforme, sur l'ensemble du territoire.

Pour ce faire, le CNFPT s'appuie sur ses pôles de compétences qui, dans les INSET, ont un rôle d'animation du réseau d'expertise territoriale.

Dans le cadre de son projet national de développement (2010-2015), le CNFPT s'est résolument engagé à faire du développement durable un des axes stratégiques de son action.

Le CNFPT et l'ADEME ont signé une convention de partenariat afin de faciliter la construction d'une offre de formation et d'actions conjointes adaptée aux agents territoriaux. Le premier travail collaboratif porte sur la mise en place d'un dispositif de formation afin de mieux lutter contre la précarité énergétique.



LES TRAVAILLEURS SOCIAUX FACE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

COMPRENDRE ET AGIR

ECONRJ01

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre le contexte et les enjeux de la lutte contre la précarité énergétique.
- Savoir identifier tous les facteurs qui influent sur la facture énergétique d'un ménage.
- Connaître les différents acteurs, leur rôle et les moyens d'intervention sur la précarité énergétique.
- Identifier le rôle et le pouvoir d'influence du travailleur social dans la problématique de la précarité énergétique.
- Savoir utiliser des outils pour passer rapidement à l'action.

CONTENU

- Les enjeux énergétiques mondiaux et nationaux.
- La lutte contre la précarité énergétique en France et chez nos voisins.
- Les consommations et les factures d'énergie et d'eau.
 - Facteurs d'inconfort.
 - Atelier sur les postes de consommation d'énergie et d'eau d'un ménage.
 - Coût et modes de facturation des différentes énergies.
- Les acteurs et moyens d'action (du national au local et aspects financiers, juridiques, techniques...).
- Identifier, aborder et traiter une situation : exercice en sous-groupes de mise en situation.
- Les moyens d'actions possibles pour le travailleur social.
 - Identification du rôle et du pouvoir d'influence.
 - Description des diverses approches sur la base d'actions réalisées par des travailleurs sociaux.
- Engagement personnel d'un type d'action à mettre en œuvre avant la 3^e journée.
 - Débriefing des actions mises en œuvre.
 - Partages d'expériences locales : témoignages.
 - Échanges sur la poursuite des actions de terrain.

POUR QUI ?

Travailleurs sociaux qui interviennent dans les familles, travaillant dans les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, de l'habitat et de l'énergie.



DURÉE
2+1 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Mettre en place un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie »
Coût : 40 € - Réf. G21658 à commander sur www.eyrolles.com

RÉALISER UN DIAGNOSTIC SOCIOTECHNIQUE AU DOMICILE DE MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

ECONRJ14

QUELS OBJECTIFS ?

- Acquérir des techniques de communication adaptées pour entrer en relation avec un ménage à son domicile et lui apporter des conseils sur la maîtrise de l'énergie.
- Apprendre à évaluer la situation socio-économique du ménage, son mode de vie et ses pratiques quotidiennes en échangeant avec les membres de la famille.
- Savoir identifier les principaux postes de consommation d'eau et d'énergie dans un logement en recueillant des informations et en utilisant des appareils de mesure.
- Savoir installer des équipements permettant de réaliser des économies d'eau et d'énergie.
- Savoir utiliser le logiciel de visite : saisie de données, calcul des économies potentielles et compte-rendu.

CONTENU

- Les enjeux de la lutte contre la précarité énergétique : causes et impacts.
- La notion de confort thermique.
- Les dispositifs existants de lutte contre la précarité énergétique.
- Les postes de consommation d'eau et d'énergie.
- L'énergie dans le logement : unités de mesure et conversion.
- Équipements, éco-gestes et matériels économes : chauffage, ventilation, eau froide et eau chaude sanitaire, éclairage, veilles et cuisson.
- Les éléments déterminants sur une facture d'énergie.
- La posture professionnelle à adopter.
- Les besoins fondamentaux et les *a priori* sur les comportements énérgivores.
- Entrer en relation dans un espace privé.
- Une communication efficace pour inciter le ménage à adopter des éco-gestes.
- La mission du chargé de visite.
- Déroulé d'une visite type et utilisation du logiciel de visite.
- Mises en situation et auto-évaluation.
- Notions de sécurité.

POUR QUI ?

Toute personne en charge de réaliser des visites au domicile de ménages en précarité énergétique, afin d'y effectuer un diagnostic sociotechnique. Essentiellement des personnes éloignées de l'emploi avec peu de qualification.



DURÉE
4+4 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires

MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ EN ÉCLAIRAGE PUBLIC - VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ECONRJ02

QUELS OBJECTIFS ?

- Quelles sont les meilleures technologies actuelles, comment les mettre en œuvre et éviter les pièges ?
- Quel est le coût réel de mon éclairage public et comment le réduire ?
- Que dit la réglementation et comment se prémunir des risques juridiques ?
- Comment limiter les nuisances de l'éclairage public sur la faune, la flore et les personnes ?
- Quels outils pour m'accompagner dans ma démarche ?
- Quels argumentaires pour convaincre les élus/la population ?

CONTENU

- Les enjeux de l'éclairage public.
- Les notions éclairagistes et les grandeurs associées.
- Les technologies et sources lumières classiques.
- La technologie des diodes électroluminescentes.
- Les meilleures techniques disponibles pour l'optimisation des consommations d'énergie.
- Aspects économiques.
- Entretien et maintenance.
- Aspects environnementaux.
- Aspects de l'urbanisme.
- L'éclairage public vu par ses usagers.
- Contexte juridique.
- Aspects normatifs.
- Outils et financements de l'ADEME.

POUR QUI ?

Ingénieurs, techniciens des maîtres d'ouvrage, bureaux d'études publics ou privés, concepteurs lumière.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
1 200 €

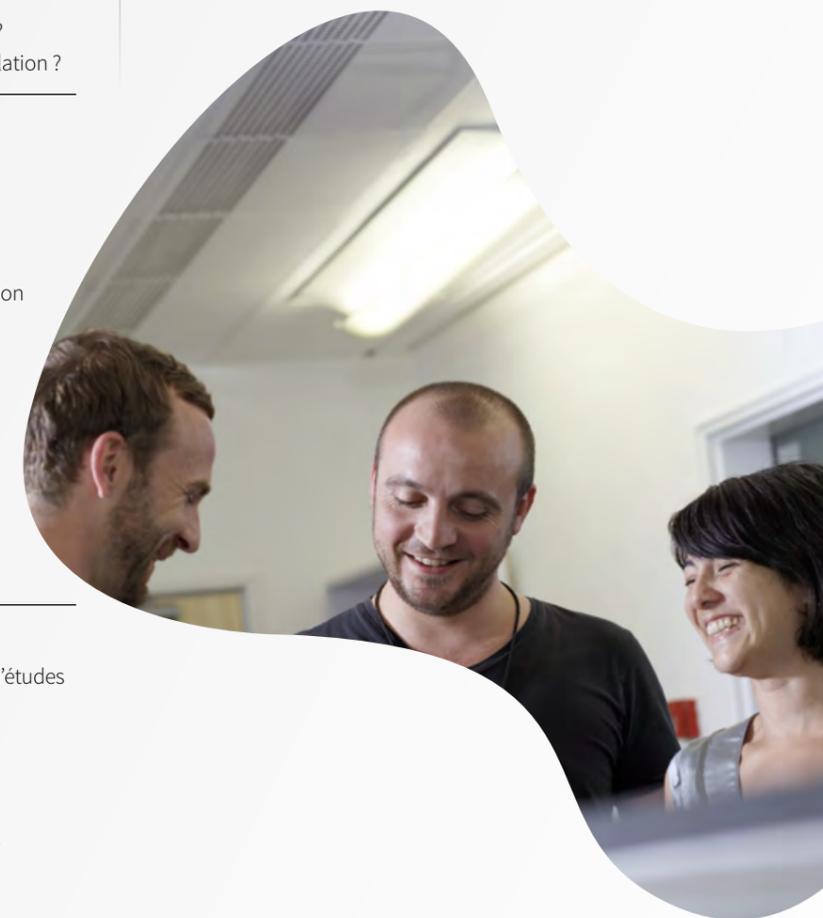
COMMENT OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DANS VOTRE ENTREPRISE ?

ECONRJ04

MODULE EN COURS DE CONCEPTION



LECTURE ADEME
« Entreprises : optimisez vos consommations énergétiques »
Le guide vous est remis gratuitement pendant la formation.
« 5 fiches Témoignages entreprise sur le Système de Management de l'Énergie (SMEn) »
Réf 7545 téléchargeables sur www.ademe.fr/mediatheque





MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

La transition énergétique passe notamment par une réduction des consommations dans les bâtiments. Ainsi l'ADEME cherche à apporter des ressources pour la montée en compétences des entreprises du bâtiment, des bureaux d'études, des conseillers Info-Énergie et les enseignants et formateurs. Les conseillers Info-Énergie interviennent sur tout le territoire pour conseiller les ménages en matière de rénovation énergétique et des EnR. L'ADEME leur propose un dispositif de formation, composé d'une dizaine de modules régulièrement mis à jour.

Dans une perspective de maîtrise des coûts, le défi est de taille : comment réduire cette consommation de façon pérenne ? Comment aider une part croissante de la population qui voit ses factures d'énergie augmenter inexorablement ? Comment lutter contre la précarité énergétique qui se développe chaque jour... ?

En rénovant des bâtiments afin qu'ils consomment moins et qu'ils soient également plus sains, plus agréables à vivre au quotidien ! Il s'agit d'amener progressivement le parc de logements existants à diviser par 5 ses consommations d'énergie.

Réussir un bâtiment efficace et performant au niveau énergétique implique, au-delà de la maîtrise technique, une double approche :

- La précision du geste : l'artisan qui travaillait auparavant avec une exigence de précision de l'ordre du centimètre, doit aujourd'hui travailler au millimètre, voire au micron !
- Un véritable travail d'équipe entre les différents corps de métier : chaque professionnel doit avoir conscience

de l'impact de son intervention sur celles des autres professionnels.

C'est tout le défi qu'a relevé le programme PRAXIBAT® : accompagner les professionnels dans les changements de fond auxquels ils sont confrontés dans la mise en œuvre de leur savoir-faire et l'organisation de leur travail. À ce jour, près de 70 plateaux techniques et environ 300 formateurs formés aux techniques spécifiques de la pédagogie PRAXIBAT® sont disponibles sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, une révolution se prépare dans le monde du bâtiment : l'éco-conditionnalité. Dès le 1er septembre 2014, des aides publiques, notamment l'éco PTZ et plus tard le CIDD (crédit d'impôt développement durable), seront réservées aux consommateurs ayant fait appel à un professionnel porteur de la mention RGE*. De plus, certains soutiens financiers de l'ADEME pour l'aide à la décision (réalisation d'audits énergétiques...) ne seront versés qu'aux maîtres d'ouvrage ayant recouru à des prestataires titulaires d'une mention RGE Études.

Les dispositifs PRAXIBAT® et FEE Bat se complètent pour assurer la formation continue des entreprises du bâtiment dans le cadre de l'efficacité énergétique. Pour FEE Bat, il s'agit de connaître les techniques performantes de rénovation énergétique, dans le cadre d'une vision globale de la rénovation et les solutions pouvant être mises en œuvre. Le dispositif PRAXIBAT® axe les formations sur la maîtrise du geste sur le chantier.

Le module « Réaliser un audit énergétique dans le bâtiment » répond pour sa part parfaitement aux besoins de formation du référent technique de l'entreprise souhaitant déposer un dossier pour la qualification OPQIBI 19-05, en vue d'obtenir la mention RGE Études.

* Reconnu Garant de l'Environnement



✓ RÉALISER UNE INSTALLATION DE VENTILATION PERFORMANTE

NRJBAT38

QUELS OBJECTIFS ?

- Savoir installer, contrôler et entretenir une installation simple flux.
- Connaître les avantages et inconvénients d'un système double flux et savoir l'installer.
- Comprendre l'importance d'avoir une enveloppe étanche et réussir des traversées de parois étanches.

CONTENU

- Dimensionner un système de ventilation simple flux.
- Monter une installation simple flux.
- Autocontrôler son installation.
- Dimensionner un système de ventilation double flux.
- Monter une installation double flux : savoir où et comment implanter la centrale et les réseaux de ventilation en habitat individuel.
- Équilibrer une installation de ventilation.
- Comprendre l'intérêt de la mise en place de régulateurs de débit.
- Identifier les contraintes et les inconvénients des différentes typologies de réseaux existants en ventilation.
- Comprendre l'importance d'avoir une enveloppe étanche à l'air et réussir les traversées de parois étanches.
- Vérification des acquis de la formation.

POUR QUI ?

Opérateurs sur chantiers, ouvriers, artisans, chefs d'entreprise.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires

✓ DEVENIR FORMATEUR PRAXIBAT® DU MODULE « RÉALISER UNE INSTALLATION DE VENTILATION PERFORMANTE »

NRJBAT24

QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître et maîtriser les contenus techniques du stage de 3 jours « Réaliser une installation de ventilation performante ».
- Connaître et être capable d'expliquer la démarche PRAXIBAT®.
- Avoir intégré les principes de base de la pédagogie prônée et mise en œuvre par l'ADEME.
- Acquérir les outils et les méthodes pour animer un groupe en formation et transférer des connaissances et des compétences.
- Savoir utiliser les différents outils pédagogiques mis à sa disposition.
- Être opérationnel pour animer le stage « Réaliser une installation de ventilation performante » auprès de professionnels du bâtiment.

CONTENU

Le module NRJBAT 24 est constitué de 2 modules :

- Une première session technique de 3 jours dont le contenu est identique au module NRJBAT 38 « Réaliser une installation de ventilation performante ».
- Une intersession de 15 jours au cours de laquelle le stagiaire s'approprie le contenu de la mallette pédagogique mise à la disposition du futur formateur habilité PRAXIBAT®.
- une seconde session pédagogique de 2 jours constituée essentiellement de mises en situation d'animation pédagogique des séquences du module technique et de rappels des fondamentaux en matière de pédagogie interactive et d'apprentissage par le geste.
- les acquis de la formation seront évalués en vue de délivrer l'habilitation du formateur.

POUR QUI ?

Formateurs souhaitant être habilités à diffuser le module « Réaliser une installation de ventilation performante ».



DURÉE
3+2 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



Les formateurs référents sont chargés de former les formateurs plateaux habilités à animer les modules techniques auprès du public des artisans et compagnons.

LISTE DES FORMATEURS RÉFÉRENTS - VENTILATION

Structure	Contact structure	Mail structure	Téléphone structure
IFECO	MICHMAHER Mickaël	mickael.micmacher@ifeco.fr	06 42 88 66 58 05 47 66 83 06
XALES CONSEIL	LESAGE Xavier	xavierlesage@xalesconseil.com	03 22 09 78 12 06 88 49 89 15
ALLIE AIR	BERNARD Anne Marie	annemarie.bernard@allieair.fr	06 08 15 22 45 04 74 46 61 39
CDPEA	LITVAK Andrés	andres.litvak@cdpea.fr	06 43 65 57 43 05 47 48 16 20



✓ RÉALISER UNE ENVELOPPE DE BÂTIMENT PERFORMANTE

NRJBAT39

QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier les points clés pour réaliser un bâti performant.
- Gérer les interfaces et gérer l'étanchéité à l'air.
- Contrôler et corriger les performances du bâtiment.

CONTENU

- Évaluer et compléter ses connaissances sur la performance thermique de l'enveloppe.
- Identifier les parois performantes et les ponts thermiques.
- Savoir préserver les performances des isolants.
- Comprendre la problématique des transferts d'humidité dans une paroi.
- Connaître et reconnaître des pathologies liées à une mauvaise étanchéité à l'air, en déterminer les causes.
- Savoir mettre en œuvre une étanchéité.
- Gérer les interfaces entre matériaux et entre métiers.
- Connaître les instruments de mesure.
- Connaître le déroulement d'un test d'étanchéité.
- Savoir lire les rapports de tests et appliquer les corrections, si nécessaire.
- Vérification des acquis de la formation.

POUR QUI ?

Opérateurs sur chantiers, ouvriers, artisans, chefs d'entreprise.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Réglementation thermique des bâtiments neufs –
Guide parois opaques »
Coût : 15 € - Réf. G21352
à commander sur www.eyrolles.com

✓ DEVENIR FORMATEUR PRAXIBAT® DU MODULE « RÉALISER UNE ENVELOPPE DE BÂTIMENT PERFORMANTE »

NRJBAT23

QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître et maîtriser les contenus techniques du stage de 3 jours « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante ».
- Connaître et être capable d'expliquer la démarche PRAXIBAT®.
- Avoir intégré les principes de base de la pédagogie prônée et mise en œuvre par l'ADEME.
- Acquérir les outils et les méthodes pour animer un groupe en formation et transférer des connaissances et des compétences.
- Savoir utiliser les différents outils pédagogiques mis à sa disposition.
- Être opérationnel pour animer le stage « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante » auprès de professionnels du bâtiment.

CONTENU

Le module NRJBAT 23 est constitué de 2 modules :

- Une première session technique de 3 jours dont le contenu est identique au module NRJBAT 39 « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante ».
- Une intersession de 15 jours au cours de laquelle le stagiaire s'approprie le contenu de la mallette pédagogique mise à la disposition du futur formateur habilité PRAXIBAT®.
- une seconde session pédagogique de 2 jours constituée essentiellement de mises en situation d'animation pédagogique des séquences du module technique et de rappels des fondamentaux en matière de pédagogie interactive et d'apprentissage par le geste.
- les acquis de la formation seront évalués en vue de délivrer l'habilitation du formateur.

POUR QUI ?

Formateurs souhaitant être habilités à diffuser le module « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante ».



DURÉE
3+2 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
gratuit

Les formateurs référents sont chargés de former les formateurs plateaux habilités à animer les modules techniques auprès du public des artisans et compagnons.

LISTE DES FORMATEURS RÉFÉRENTS - PAROIS OPAQUES

Structure	Contact structure	Mail structure	Téléphone structure
BATIPOLE	MERVOYER Anne	a.mervoyer@wanadoo.fr	04 68 31 32 15 06 37 53 92 36
IFECO	MICHMACHER Mickaël	mickael.micmacher@ifeco.fr	05 31 05 00 28
NEOPOLIS	DELEUZE Mathieu	m.deleuze@drome.cci.fr	04 75 78 67 35
BOIS EN FOREZ ECO CONSTRUCTION	VYE Julien	julienveye@boisenforez.com	06 51 33 23 73
ECOLUSIS	ECOLUSIS	ecolusis@orange.fr	06 43 64 65 57
XALES CONSEIL	XALES CONSEIL	xavierlesage@xalesconseil.com	03 22 09 78 12 06 88 49 89 15
NEO ENERGIE	NEO ENERGIE	f.chaudrillier@be-neoenergies.fr	03 85 77 11 61

CONCEVOIR ET INSTALLER UN ÉCLAIRAGE PERFORMANT

NRJBAT41

QUELS OBJECTIFS ?

- Savoir définir et expliquer ce qu'est un éclairage de qualité, argumenter une solution performante auprès de l'occupant.
- Connaître les principales technologies existantes et maîtriser la méthodologie de diagnostic.
- Savoir évaluer le coût global d'une installation d'éclairage et maîtriser les paramètres clés d'une installation performante en fonction du secteur d'activité (résidentiel, tertiaire, commerce).
- Connaître les principales sources de fuite en matière d'étanchéité de l'enveloppe et poser les équipements d'éclairage électrique, en s'assurant du maintien de l'étanchéité de l'enveloppe.
- Savoir paramétrer les différents outils de gestion liés à l'usage, en fonction des caractéristiques du local.

CONTENU

- Définir et expliquer ce qu'est un éclairage de qualité.
- Connaître les principales technologies.
- Normes et réglementations.
- La méthodologie de diagnostic.
- Réaliser une conception et une installation de luminaires, en résidentiel et commerce.
- Les éléments financiers à prendre en compte (achat, consommation, maintenance) dans le calcul du coût global d'une installation d'éclairage. Maîtriser la méthodologie de calcul.
- Savoir argumenter une solution performante auprès de l'occupant, savoir identifier les freins et traiter les objections.

- Comprendre l'importance d'avoir une enveloppe étanche à l'air et identifier les principales sources de fuite. Comprendre la responsabilité de l'électricien dans les sinistres occasionnés, identifier les différents points critiques (passage de câbles, étanchéité des câbles...) et mettre en œuvre les bonnes pratiques.
- Identifier différentes solutions de gestion (dont DALI), savoir paramétrer la gestion en fonction des caractéristiques du local et de l'occupation.
- Démonstration d'un cas pratique avec le logiciel DIALUX Light.
- Faciliter la prise en main de l'installation par l'occupant.
- Savoir anticiper la maintenance d'une installation et en connaître les règles d'entretien.
- Connaître les points clés du recyclage et des filières existantes et les obligations de l'installateur en la matière.
- Vérification des acquis de la formation.

POUR QUI ?

Opérateurs sur chantiers, ouvriers, artisans, chefs d'entreprise.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Construire avec la lumière naturelle »
Coût : 39 € - Réf. 9782868914873
à commander sur www.eyrolles.com

Les formateurs référents sont chargés de former les formateurs plateaux habilités à animer les modules techniques auprès du public des artisans et compagnons.

LISTE DES FORMATEURS RÉFÉRENTS - ÉCLAIRAGE

Structure	Contact structure	Mail structure	Téléphone structure
BATIPOLE	MERVOYER Anne	a.mervoyer@wanadoo.fr	04 68 31 32 15 06 37 53 92 36
CRER	RENOUX Denis	denis.renoux@crer.info	05 49 08 24 24
IFECO	MICHMACHER Mickaël	mickael.micmacher@ifeco.fr	05 31 05 00 28 06 01 59 20 30
OPUS LIGHT	COULLOUMME-LABARTHE Henri	contact@opuslight.com hcoulloumme@opuslight.com	04 78 61 76 55 06 88 58 43 81

DEVENIR FORMATEUR PRAXIBAT® DU MODULE « CONCEVOIR ET INSTALLER UN ÉCLAIRAGE PERFORMANT »

NRJBAT40

QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître et maîtriser les contenus techniques du stage « Concevoir et installer un éclairage performant ».
- Connaître et être capable d'expliquer la démarche PRAXIBAT®.
- Avoir intégré les principes de base de la pédagogie prônée et mise en œuvre par l'ADEME.
- Acquérir les outils et les méthodes pour animer un groupe en formation et transférer des connaissances et des compétences.
- Savoir utiliser les différents outils pédagogiques mis à sa disposition.
- Être opérationnel pour animer le stage « Concevoir et installer un éclairage performant » auprès de professionnels du bâtiment.

CONTENU

Le module NRJBAT 40 est constitué de 2 modules :

- Une première session technique de 3 jours dont le contenu est identique au module NRJBAT 41 « Concevoir et installer un éclairage performant ».
- Une intersession de 15 jours au cours de laquelle le stagiaire s'approprie le contenu de la mallette pédagogique mise à la disposition du futur formateur habilité PRAXIBAT®.
- Une seconde session pédagogique de 2 jours constituée essentiellement de mises en situation d'animation pédagogique des séquences du module technique et de rappels des fondamentaux en matière de pédagogie interactive et d'apprentissage par le geste.
- Les acquis de la formation seront évalués en vue de délivrer l'habilitation du formateur.

POUR QUI ?

Formateurs souhaitant être habilités à diffuser le module « Réaliser une enveloppe de bâtiment performante ».



DURÉE
3+2 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Construire avec la lumière naturelle »
Coût : 39 € - Réf. 9782868914873
à commander sur www.eyrolles.com



PARTENAIRES

IPTIC

IPTIC (centre de formation professionnelle de la branche de l'ingénierie, du conseil et de l'informatique) répond à la demande de la profession en mettant en œuvre deux démarches parallèles :

- un catalogue de formation réunissant les principaux cursus adaptés à l'évolution des métiers de notre secteur.
 - Une offre de formation permettant la réalisation de tout dispositif individuel ou sur mesure.
- L'IPTIC élabore des dispositifs de formations pragmatiques et opérationnels permettant aux entreprises de capitaliser des ressources performantes.

Tél. : 01 44 30 49 44
E-mail : iptic@iptic.fr

ACD2

L'activité générale d'ACD2 concerne le service et les études dans le domaine du développement durable et des énergies renouvelables, de la maîtrise de demande d'électricité et de l'utilisation rationnelle des énergies. Cette activité s'articule autour de différents axes :

- la recherche appliquée (études depuis la conception jusqu'à la maintenance des installations) dans les secteurs des énergies renouvelables, de la maîtrise de demande d'électricité et de l'utilisation rationnelle de l'énergie
- La formation initiale, ou continue, depuis les apprentis jusqu'aux ingénieurs.
- Des études de pré-diagnostic énergétique et des audits concernant les performances énergétiques des bâtiments.

Tél. : 04 92 31 08 25
E-mail : contact@acd2.com

ITGA

ITGA développe une offre de formations sur les thématiques des enjeux du bâtiment durable et des métiers de l'efficacité énergétique. Implanté dans 14 villes, avec des centres et des formations certifiés ISO 9001 - version 2008, ITGA assure la qualité des prestations dispensées grâce à l'homogénéité des formations en national, une pédagogie adaptée, des outils, des méthodes et des supports innovants. Une veille réglementaire constante et des partenariats clés dans des domaines comme l'énergie ou le conseil, couplés à des services dédiés au matériel, à la presse, aux logiciels, en passant par la certification, consolide à chaque étape l'amélioration continue des services proposés par ITGA.

Tél. : 08 10 05 75 70
www.itga.fr

SUNSQUARE

SUNSQUARE, bureau d'études et organisme de formation certifié OPQIBI 1905 et 1214, conjugue confort thermique et performance énergétique selon quatre pôles majeurs :

- Audits énergétiques de logements collectifs (copropriétés et bailleurs sociaux) et de bâtiments tertiaires (bureaux, établissements scolaires et centres médicaux).
- Études thermiques réglementaires, gestion et suivi de réalisation de travaux, pilotage et coordination des entreprises.
- Mesure et amélioration de la perméabilité à l'air des bâtiments (test d'infiltrométrie rendu obligatoire dans l'habitat neuf par la RT2012).

Tél. : 01 45 26 86 64 / 06 45 14 58 69
E-mail : formation@sunsquare.fr



À SAVOIR

ACTION COLLECTIVE FAFIEC

L'ADEME forme depuis 2008 les bureaux d'études à la méthodologie de l'audit et a confié en 2011 la diffusion du module : « Réaliser un audit énergétique de qualité dans le bâtiment » à quatre organismes de formation partenaires : ACD2, IPTIC, ITGA, et SUNSQUARE. Le module est reconnu « action collective FAFIEC ». Il répond parfaitement aux besoins de formation du référent technique pour une entreprise souhaitant déposer un dossier à la qualification OPQIBI 1905, en vue d'obtenir la mention RGE Études.

✓ RÉALISER UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE QUALITÉ DANS LE BÂTIMENT MAÎTRISE D'ŒUVRE

NRJBAT15

QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître et mettre en œuvre la méthodologie d'audit préconisée dans le cahier des charges ADEME.
- Réaliser l'audit énergétique d'une typologie de bâtiments dont les systèmes énergétiques sont simples : logements de copropriétés, bâtiments de collectivités...
- Connaître et préconiser quelques-unes des meilleures techniques disponibles en rénovation.
- Restituer de façon pédagogique et argumentée au maître d'ouvrage en fonction de sa nature.
- Argumenter pour déclencher la décision de travaux.

CONTENU

- Réglementations.
- Labels et certifications.
- Le cahier des charges AEB de l'ADEME.
- Les étapes clés d'un audit énergétique.
- Le matériel d'instrumentation professionnel, les outils logiciels de calcul : prise en main de Mediademe.
- Étude de cas sur la réalisation d'un audit de copropriété.
- Retours d'expériences d'audits énergétiques dans le bâtiment.
- Les outils d'aide à la décision, la démarche de qualification OPQIBI, le dispositif de suivi des prestations d'aide à la décision Diagademe.

POUR QUI ?

Bureaux d'études thermiques, ingénieurs conseils et consultants spécialisés en thermique du bâtiment, génie climatique et environnement. De solides connaissances en thermique du bâtiment sont indispensables pour suivre ce module.



DURÉE
2+2 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Bâtiment Édition 2013 - Chiffres clés »
Gratuit - Réf. 8123
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque



FORMATIONS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

ENTREPRISES ET ARTISANS

NRJBAT31

QUELS OBJECTIFS ?

- Pour accompagner les particuliers dans les travaux d'efficacité énergétique pour leur habitat, les entreprises et les artisans du bâtiment doivent être capables de proposer des analyses énergétiques globales et des solutions intégrées.

CONTENU

MODULES POUR LE RÉSIDENTIEL :

- Module RENOVE - Devenir responsable technique en rénovation énergétique de logements.
- Module 1 - Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments. Version adaptée du module dans les DOM.
- Module 2 - Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.
- Modules 3 - Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments. Version adaptée du module dans les DOM.



À SAVOIR

LE DISPOSITIF FEE Bat

Le dispositif FEE Bat de formation aux économies d'énergie dans le bâtiment est diffusé depuis 2008 auprès des entreprises et des artisans par des organismes de formation habilités à dispenser les modules, par le comité de pilotage FEE Bat. En 2015, le module RENOVE constituera le module de référence pour le responsable technique de l'entreprise souhaitant obtenir la mention RGE.

- Module 3 - Bâti ancien - Mettre en œuvre des solutions d'amélioration énergétique des bâtiments anciens.
- Modules 4 - Porter l'offre globale de la rénovation énergétique.
- Modules 5 - Construire des bâtiments en résidentiel basse consommation.

MODULES POUR LE TERTIAIRE :

- Module 1 - Élaborer et proposer des offres de travaux d'amélioration énergétique adaptées aux petits et moyens bâtiments tertiaires.
- Module 3 - Traiter l'enveloppe des bâtiments tertiaires, mise en œuvre et installation des équipements techniques.

POUR QUI ?

Artisans et entreprises du bâtiment.



DURÉE
Selon modules



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Bâtiment Édition 2013 - Chiffres clés »
Gratuit - Réf. 8123
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

FORMATIONS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT

MAÎTRISE D'ŒUVRE

NRJBAT08

QUELS OBJECTIFS ?

- Favoriser la prise en compte globale, par les professionnels de la maîtrise d'œuvre, de la dimension énergétique et environnementale lors des projets de conception ou de rénovation des bâtiments. Pour cela, les résultats attendus sont :
 - Connaître et comparer des solutions techniques existantes pouvant être proposées lors de la mise en œuvre d'un projet de réhabilitation avec des objectifs de performance énergétique.
 - Favoriser un dialogue entre professionnels de la maîtrise d'œuvre sur leurs pratiques et les enjeux de l'approche globale énergétique du bâtiment.
 - Mettre en perspective le renouveau de leur rôle de prescripteurs auprès des maîtres d'ouvrage.

CONTENU

En 2012, le dispositif FEE Bat s'est ouvert aux entreprises et professionnels libéraux de la maîtrise d'œuvre (MOE). Un parcours de formation dédié à la MOE a été mis en place. Il s'articule autour de 4 sessions de formations spécifiques à la MOE après sélection et habilitation des organismes de formation.

- Session MOD-MOE-1 : Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants.
- Session MOD-MOE-2 : Maîtriser les outils pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants.
- Session MOD-MOE-3 : Enveloppe et conception de bâtiments étanches à l'air.
- Session MOD-MOE-4 : Prévenir l'apparition de désordres et de pathologies du bâti existant à l'issue du projet de réhabilitation énergétique.

POUR QUI ?

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs.
Économistes de la construction.
Ingénieurs, techniciens.
Maîtres d'œuvre.



DURÉE
Selon modules



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Bâtiment Édition 2013 - Chiffres clés »
Gratuit - Réf. 8123
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque





ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables (EnR) constituent une des clés de la transition énergétique, en apportant une réponse au défi climatique et aux souhaits des territoires d'investir davantage dans la production locale d'énergie.

La France a pour objectif le doublement de la production d'énergies renouvelables d'ici 2020.

Le développement des énergies renouvelables ne répond pas seulement à un enjeu environnemental.

Les énergies renouvelables permettent de diversifier le bouquet de production énergétique français et réduire les émissions de GES grâce à la réduction de la consommation en énergie fossile. Les enjeux industriels qui s'y rattachent et la création d'emplois qu'elles impliquent en font un acteur central du développement durable, notamment au niveau de ce que l'on peut appeler les territoires durables.

L'ADEME par son action contribue activement au développement de ces filières, en fournissant des analyses et des expertises aux ministères concernés, en soutenant des programmes de recherche mais également en s'impliquant dans la professionnalisation des acteurs. C'est ainsi qu'elle diffuse depuis 1992 des modules dans les domaines des énergies renouvelables, en géothermie, éolien, solaire thermique, en s'appuyant sur des partenaires de grande qualité.



GÉOTHERMIE SUR POMPES À CHALEUR EN COLLECTIF & TERTIAIRE

MAÎTRISE D'ŒUVRE - MONTAGE ET CONDUITE DE PROJETS

NRJENR03

Ce module permet de donner aux différents professionnels concernés les clés nécessaires pour le montage et la réalisation d'opérations intégrant la géothermie comme solution énergétique.

QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier les méthodes d'optimisation des performances énergétiques d'un bâtiment.
- Maîtriser les étapes, le schéma critique et l'arbre de décision d'un projet.
- Dimensionner la réponse aux besoins thermiques et choisir les technologies appropriées.
- Estimer la viabilité économique, administrative et réglementaire du projet.
- Présenter l'opération au maître d'ouvrage.
- Connaître les acteurs du projet et leurs rôles respectifs, de la préféabilité jusqu'à l'exploitation.

CONTENU

- Les caractéristiques du sous-sol pour une exploitation thermique.
- Le fonctionnement thermique d'un bâtiment : vers la basse consommation.
- Les étapes clés et les acteurs du projet géothermique dans le collectif et le tertiaire.
- Principes, configuration et règles de l'art pour la mise en œuvre de sondes géothermiques et de champs de sondes.
- Les tests de reconnaissance thermique et le dimensionnement.
- Les eaux souterraines pour les pompes à chaleur.
- Réglementations et procédures, outils financiers et techniques d'aide à la décision.
- Comment emporter l'adhésion du maître d'ouvrage.

POUR QUI ?

Maîtres d'ouvrages publics ou privés, administrations, bureaux d'études et conseils, foreurs et en général tous les acteurs de la filière des PAC géothermiques.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Géothermie et les réseaux de chaleur :
guide du maître d'ouvrage »
Coût : 45 € - Réf. 9782715924901
à commander sur www.eyrolles.com

DIMENSIONNEMENT DES CHAMPS DE SONDES GÉOTHERMIQUES VERTICALES

MÉTHODES ET OUTILS

NRJENR15

QUELS OBJECTIFS ?

- Connaître le principe de fonctionnement des sondes géothermiques verticales (SGV) et l'implication sur le dimensionnement.
- Savoir utiliser les outils de dimensionnement de SGV pour le particulier (méthode SIA-384/6) et de pré-dimensionnement de champs de SGV (méthode ASHRAE, logiciel EED).
- Savoir mener une étude de préféabilité d'implantation d'un champ de SGV.
- Connaître des éléments de coûts de la mise en place des SGV en fonction du contexte géologique.
- Savoir mettre en œuvre, contrôler le bon déroulement et interpréter un test de réponse thermique.
- Comprendre l'intérêt de la simulation thermique dynamique pour l'optimisation de la conception du champ de sondes.
- Connaître les démarches qualité et le contexte réglementaire.

CONTENU

- Règles de l'art pour la mise en place et le raccordement de champs de SGV.
- Les démarches qualité (par ex. Qualiforage) et le contexte réglementaire.
- Les différents types de SGV et les techniques de mise en place. Adaptation de la technique au contexte géologique. Conséquence sur le coût du champ de SGV.
- Aspects théoriques du transfert thermique entre la SGV et le sous-sol soumis ou non à des écoulements souterrains et implication sur le dimensionnement.
- Principe de la simulation thermique dynamique.
- Méthodes et logiciels de pré-dimensionnement de champs de SGV (ASHRAE, RETSCREEN, EED).
- Travaux pratiques : utilisation en phase d'avant-projet.
- Le test de réponse thermique (TRT) : principe, mise en œuvre, interprétation. Travaux pratiques : interprétation d'un TRT.
- La viabilité technique et économique d'un projet, les mécanismes d'incitations financières (fonds Chaleur ADEME, etc.). Travaux pratiques : application à l'étude de cas.
- Procédures de suivi/validation en fonction du contexte géologique et hydrogéologique.
- Retour d'expérience d'opérations sur champs de SGV.
- R&D autour de l'exploitation des champs de SGV.

POUR QUI ?

Bureaux d'études techniques, ingénieries, en sous-sol et en thermique (énergétique/fluide).

Prérequis : Connaissances en transferts thermiques. Notions en modélisation thermique dynamique de bâtiments. Notions de base en géothermie assistée par pompe à chaleur. Pas de connaissance prérequis sur les sondes géothermiques verticales.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Pompes à chaleur géothermiques
sur champs de sondes »
Coût : 45 € - Réf. 9782775925311
à commander sur www.eyrolles.com



BRGM FORMATION

Le BRGM est l'établissement public de référence dans le domaine des applications des Sciences de la Terre pour la gestion des ressources et des risques. Il conduit une triple mission : recherche, expertise et coopération internationale. Les formations du BRGM sont ouvertes aux élus, décideurs et cadres techniques du secteur public, industriels, bureaux d'études et exploitants du secteur privé. Elles présentent une approche adaptée des concepts et donnent accès au vocabulaire, aux « clés de savoirs », aux connaissances de base, aux savoir-faire techniques de pointe, permettant d'éclairer les prises de décisions.

Le catalogue de BRGM Formation, sur demande à brgmformation@brgm.fr ou sur www.formation.brgm.fr, propose une offre d'une cinquantaine de stages d'initiation, de sensibilisation ou de perfectionnement dans les domaines variés de l'environnement et du développement durable, répartis en une dizaine de domaines thématiques :

- Sites et sols pollués et déchets
- Analyse de procédés
- Ressources en eau
- Analyses environnementales Géologie
- Systèmes d'information
- Géothermie
- Stockage géologique du CO₂
- Gestion du littoral
- Risques naturels géologiques
- Ressources minérales
- Après-mine

Des formations intra-entreprises spécifiques « à la carte » sont également proposées pour répondre aux besoins d'un groupe constitué.

E-mail : brgmformation@brgm.fr
Tél. : 02 38 64 37 57 - Fax : 02 38 64 47 00

✓ **GRAND ÉOLIEN**
MAÎTRISE D'OUVRAGE
ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

NRJENR07

QUELS OBJECTIFS ?

- Acquérir ou parfaire une connaissance méthodologique et pratique du montage de grands projets éoliens.
- Point sur l'état de l'art, la stratégie des acteurs et l'évolution du marché.

CONTENU

► **Conception des projets éoliens**

- Aspects techniques (gisement, état de l'art de la filière, raccordement au réseau, contraintes d'exploitation, fiabilité et pathologie des systèmes) et économiques (marché, coûts, rentabilité).

► **Conception des projets éoliens**

- Méthodologie.
- Réglementations.
- Aspects juridiques.
- Aspects environnementaux et socioculturels.

► **Visite d'une réalisation opérationnelle**



METROL

Créé en 1984, le Cabinet METROL intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels sur le thème des énergies renouvelables, des nouvelles technologies de l'énergie et de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Organisme de formation professionnelle, le Cabinet METROL est spécialisé dans l'organisation « clé en main » et l'animation de sessions de formation, séminaires, colloques, tables rondes et missions d'experts. Il conçoit et organise également des actions d'accompagnement des projets et programmes de promotion des énergies renouvelables (information, sensibilisation...).

N'ayant aucun intérêt industriel, commercial ou financier dans les filières EnR et MDE, METROL intervient toujours avec un souci de totale neutralité vis-à-vis des acteurs du secteur concerné. De même, METROL n'a aucun lien contractuel ou financier avec les acteurs industriels, fabricants des produits ou systèmes présentés au cours des stages de formation.

Chaque session de formation mise en œuvre par METROL est dense et concrète. Elle représente une occasion unique d'étudier en détail une

POUR QUI ?

Tout acteur technique, administratif, juridique ou financier impliqué dans le montage, le suivi, la gestion ou l'évaluation de projets éoliens.



DURÉE
4 jours



DIFFUSION
Partenaire



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Énergie éolienne et intégration au réseau »
Coût : 45,70 € - Réf. 9782100529117
à commander sur www.eyrolles.com



thématique, des outils ou une méthodologie à travers des exemples très concrets et des études de cas. Une large place est faite aux contacts et échanges avec les intervenants professionnels et les experts impliqués. Présent sur la durée totale de chaque session, METROL se charge également de favoriser le dialogue, d'optimiser les apports et d'assurer certaines interventions techniques ou méthodologiques.

www.metrol.fr
E-mail : info@metrol.fr

DÉCHETS

Véritable enjeu de société, la réduction de la production de déchets s'est amorcée à grande échelle dès 2009, mais le défi à relever reste important.

Le projet de loi sur la transition énergétique inclut un volet sur l'économie circulaire attaché à la thématique déchets. La prévention et la valorisation matière, dans un souci d'utilisation efficace des ressources, constituent les axes essentiels du plan déchets pour les années 2014 à 2020.

Depuis 2009, 380 collectivités se sont engagées dans des programmes de réduction de la production des déchets et elles constatent une réelle baisse de quantité des OMA et DMA de 2 % à plus de 20 % pour certaines. La dynamique est enclenchée mais la pérennité des démarches, les changements de comportement observés et l'implication de tous les acteurs économiques doivent être confortés.

Pour approfondir certaines thématiques, élargir les actions à de nouveaux

domaines et contribuer à une démultiplication des actions dans les territoires tant dans les collectivités que dans les entreprises, l'ADEME poursuit son soutien aux acteurs publics et privés avec son système d'aide et son accompagnement technique.

Véritables outils, les formations ADEME répondent de façon qualitative et très approfondie aux questions relatives à la prévention des déchets, aux coûts de la gestion des déchets.





PRÉVENTION

ANIMATEURS PLANS & PROGRAMMES

DÉCHET03

QUELS OBJECTIFS ?

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- ▶ Maîtriser les outils et méthodes d'animation, d'évaluation et de suivi d'un plan ou d'un programme de prévention des déchets.
- ▶ Être en mesure de coordonner la mise en œuvre de toutes les actions constitutives du plan ou du programme.
- ▶ Être en mesure de convaincre des intérêts et de la faisabilité des actions locales de prévention.

CONTENU

- ▶ Maîtriser des argumentaires autour des éléments-clés d'un plan ou d'un programme.
- ▶ Le diagnostic territorial.
- ▶ Les indicateurs de plan et de programme (activités et impacts).
- ▶ Montage d'une action d'un plan ou programme.
- ▶ Articulation du plan territorial et des programmes locaux.
- ▶ La démarche participative et partenariale.
- ▶ Une communication adaptée à la prévention des déchets.
- ▶ Les objectifs de la communication : sensibiliser, mobiliser, rendre visible et cohérent, accompagner et valoriser (exposé).
- ▶ Restitution et échanges.

L'AVIS DE...

*Julien D. de Besançon
a suivi cette formation en 2013*

« Cette formation m'a apporté de la méthodologie et beaucoup de réponses quant à mon rôle d'animateur, grâce à de nombreux échanges de qualité, des exercices et travaux de groupe qui nous mettent en situation et des exemples concrets. »

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux animateurs des plans départementaux ou de programmes locaux de prévention des déchets.

Prérequis : Avoir pris connaissance du guide « Élaborer un plan ou programme de prévention des déchets », et des indicateurs des plans et programmes de prévention sur <http://www.optigede.ademe.fr/plan-programme-prevention>



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME

« Étude de préfiguration du plan national de prévention des déchets en France »

Gratuit - à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

« Prévention de la production de déchets – Bilan 2012 »
Gratuit – Réf.7814

à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

« Élaborer un plan ou programme de prévention des déchets », et indicateurs des plans et programmes de prévention

Gratuit - à télécharger sur

www.optigede.ademe.fr/plan-programme-prevention

AMBASSADEUR PRÉVENTION

ABORDER LA PRÉVENTION DANS VOS ACTIONS LOCALES DE SENSIBILISATION À LA GESTION DES DÉCHETS

DÉCHET06

QUELS OBJECTIFS ?

Au terme de la formation, les stagiaires doivent être en mesure de :

- ▶ Acquérir une culture commune partagée de la prévention.
- ▶ Positionner clairement la prévention par rapport aux gestes de tri.
- ▶ Savoir expliquer pourquoi la prévention est devenue une priorité.
- ▶ Savoir répondre, argumenter face aux objections.
- ▶ Savoir expliquer les différents gestes d'éco-achat et d'écoconsommation.
- ▶ Savoir identifier les solutions de gestion domestiques des déchets.
- ▶ Être capable de contribuer à la conception d'un document de communication sur la prévention des déchets, à l'attention des ménages.
- ▶ Être capable de mettre en place et de mesurer des indicateurs de moyens et des indicateurs de résultat.

CONTENU

- ▶ Définition de la prévention des déchets, différences et complémentarité avec le tri.
- ▶ Pourquoi en arrive-t-on maintenant à parler de prévention ?
- ▶ Les alternatives de prévention des déchets.
- ▶ La prévention est-elle impossible pour le citoyen ?
- ▶ Réduire ses déchets, c'est possible !
- ▶ Objectif prévention : mises en situation.
- ▶ Quels sont les gains individuels et collectifs liés à la prévention des déchets ?
- ▶ Construire une action préventive.
- ▶ Quels indicateurs pour vos actions de prévention ?

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux ambassadeurs du tri des collectivités locales, aux associations qui doivent mener des actions de sensibilisation.



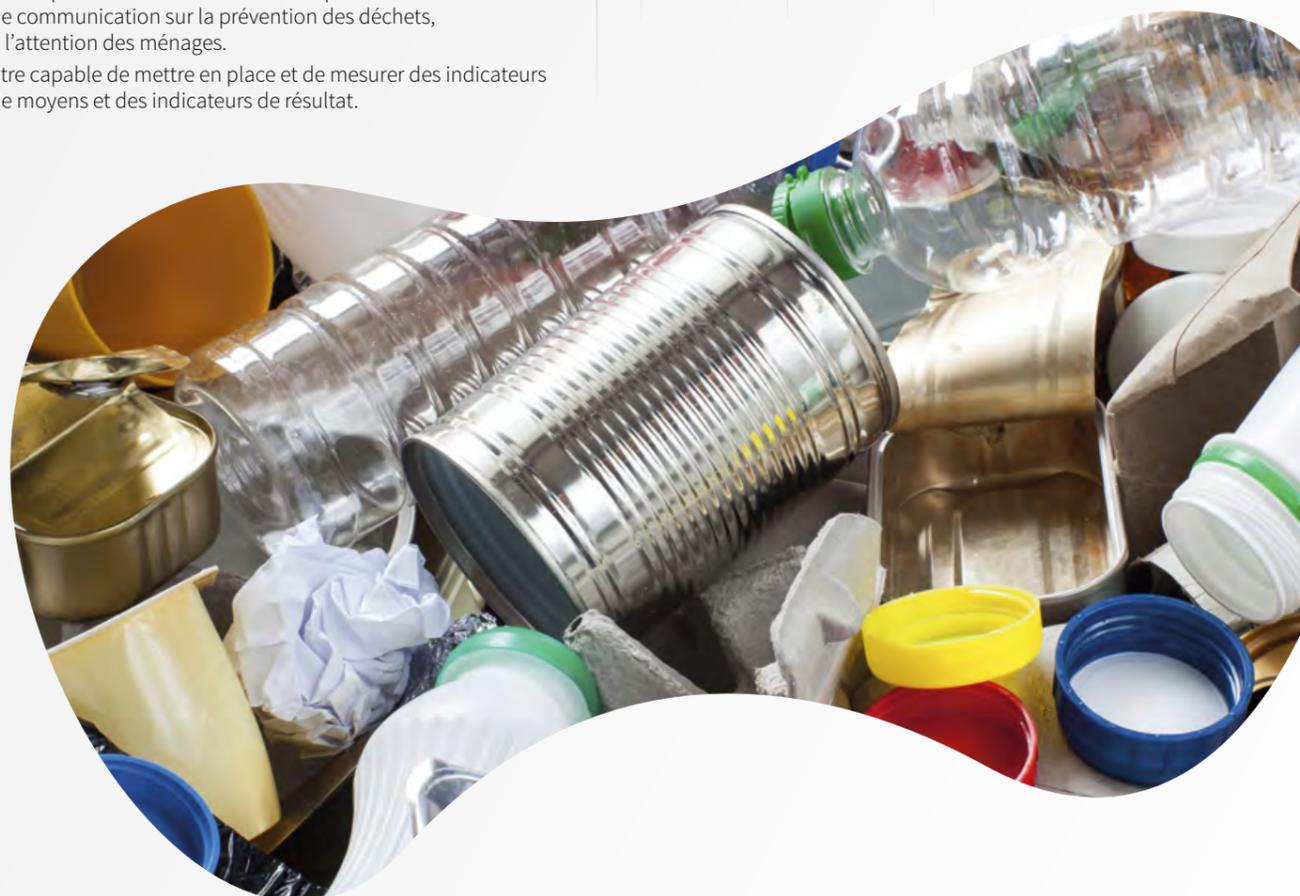
DURÉE
3 jours



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit





PRÉVENTION DES DÉCHETS

INDICATEURS DE PLANS ET PROGRAMMES DE PRÉVENTION

DÉCHET25

QUELS OBJECTIFS ?

- S'approprier les nouveaux indicateurs de performance de plan & de programme de prévention des déchets.
- Connaître l'usage de tous les onglets du tableau des indicateurs.
- Collecter et saisir les données.
- Analyser et exploiter l'outil « tableau des indicateurs de performance » dans une optique de pilotage de projet pour la collectivité et de reporting à l'ADEME.

CONTENU

- Comprendre les indicateurs.
- Les 4 niveaux d'indicateurs de programme et d'indicateurs de plan.
- Étude du cycle de mise en œuvre de l'évaluation de la performance.
- Appropriation du « tableau de bord prospectif », exemples illustrés.
- Les outils de reporting et leur complémentarité.
- Définition et calcul de chacun des 11 indicateurs.
- Appropriation du classeur Excel.
- Mise en pratique de calcul des indicateurs : exercice I10, I11.

- Interprétation des données et exploitation des résultats : étude de cas.
- Les différents niveaux d'exploitation : piloter, communiquer et rendre compte.
- Les critères de performance d'un PLP.
- Typologie de relai et mobilisation des acteurs.

POUR QUI ?

Les animateurs de plan et de programme de prévention des déchets qui ont rempli leur tableau ou tenté de le compléter.



DURÉE
1/2 jour



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Prévention de la production de déchets – Bilan 2012 »
Gratuit – Réf. 7814
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque



CADRE DES COÛTS DE LA PRÉVENTION

DÉCHET26

QUELS OBJECTIFS ?

À l'issue de la formation les participants seront en capacité de :

- Connaître les objectifs de l'outil et ses différentes applications : pour la collectivité, pour l'ADEME.
- Connaître les principes de fonctionnement et les règles de remplissage du cadre.
- Savoir saisir et affecter les dépenses.
- Savoir remplir les différents champs du cadre.
- Les données à prendre en compte.
- Les niveaux 1, 2, 3.
- La saisie dans SINOE®.
- Analyser/exploiter les résultats : faire le lien avec les outils complémentaires.

CONTENU

- **Pourquoi un cadre des coûts de la prévention ?**
 - Présentation du cadre : fonction interne, fonction contractuelle.
- **Le lien avec les autres outils ADEME**
 - Présentation de la matrice des coûts.
 - Présentation du tableau des indicateurs de performance du Programme Local de Prévention (PLP).
- **Connaître les principes de fonctionnement et les règles de remplissage : exercices pratiques de calcul, affectation et saisie**
 - Tableaux de niveau 1, 2, 3.
 - Calcul des indicateurs de coûts.
 - Transposition du cadre dans la matrice des coûts.
- **Atelier**
 - Remplir son cadre des coûts avec ses données, réponses aux questions spécifiques et cas particulier des collectivités.
- **Saisir dans SINOE®**
 - Création des cadres et présentation des tableaux de saisie, modalités de validation.
- **Analyser les données et exploiter les résultats**
 - Analyser, interpréter, se comparer, communiquer et rendre compte. Retours sur le premier référentiel.

POUR QUI ?

Les animateurs de Programmes Locaux de Prévention des déchets accompagnés de la personne qui complète le cadre des coûts dans la collectivité.

Les animateurs de plan peuvent participer au titre d'accompagnement des programmes.



DURÉE
1 jour



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Cadre des coûts de la prévention des déchets »
Gratuit – Réf. 7844
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque





LE REMPLISSAGE DE LA MATRICE DES COÛTS

DÉCHET01

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Se familiariser avec l'outil en vue du remplissage de la matrice.
- ▶ Appréhender les principes de construction de la Matrice des coûts et les conventions établies pour la remplir.
- ▶ Évaluer les opérations à réaliser en interne à la collectivité pour renseigner la Matrice des coûts.
- ▶ Découvrir les différentes fonctionnalités de l'outil informatique développé sous SINOE®.

CONTENU

- ▶ Le dispositif de formation et d'accompagnement des collectivités.
- ▶ Les objectifs de la connaissance des coûts.
- ▶ La matrice, un cadre commun d'expression des coûts.
- ▶ La logique de construction de la Matrice des coûts et définition des coûts associés.
- ▶ L'adaptation des colonnes de la matrice à l'organisation du service public de la collectivité.
- ▶ Le remplissage des lignes de la matrice.
- ▶ La définition du cadre de la Matrice des coûts dans SINOE®.
- ▶ Les données comptables à prendre en compte.
- ▶ Les charges et produits indirects.
- ▶ Les retraitements extra-comptables.
- ▶ Les procédures et les outils.
- ▶ L'analyse et la valorisation des résultats de la Matrice des coûts.
- ▶ Le plan d'actions.

POUR QUI ?

Collectivités locales exerçant tout ou partie de la compétence du service public de gestion des déchets : binôme comptable et technicien Déchets.



DURÉE
2 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit

LA MÉTHODE COMPTACOÛT®

DÉCHET14

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Être en mesure d'implanter ComptaCoût® dans sa collectivité.
- ▶ Connaître les éléments clés du guide « Matrice des coûts et méthode ComptaCoût® » et savoir l'utiliser.

CONTENU

- ▶ **Comment consolider le remplissage de sa Matrice des coûts et mettre en œuvre ComptaCoût® ?**
 - Retour sur le remplissage de la Matrice des coûts.
 - L'intérêt d'une comptabilité analytique pour calculer les coûts et renseigner la matrice.
 - La construction d'une segmentation analytique et l'élaboration du schéma fonctionnel.
 - Travail sur le cas de sa collectivité.
- ▶ **Comment exploiter les résultats de sa matrice et mettre en œuvre le projet de retour dans sa collectivité ?**
 - Positionner ses coûts par rapport à ceux d'autres collectivités.
 - Mettre en place une démarche de projet pour implanter ComptaCoût®.
 - Témoignage d'une collectivité.
 - Plan d'actions et perspectives de mise en œuvre de ComptaCoût®.

POUR QUI ?

Collectivités ayant renseigné la matrice des coûts et souhaitant mettre en place une comptabilité analytique et des outils de suivi leur permettant de pérenniser la démarche : ingénieurs déchets et personnes en charge des aspects comptables, idéalement en binôme.

Prérequis : avoir suivi la journée de formation à la matrice des coûts et avoir saisi sa matrice.



DURÉE
1 jour



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit

LE REMPLISSAGE DE LA MATRICE DES COÛTS ET LA MÉTHODE COMPTACOÛT®

DÉCHET13

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Remplir la Matrice des coûts de manière autonome et correcte dans SINOE®.
- ▶ Implanter la méthode ComptaCoût®.
- ▶ Savoir utiliser le guide Matrice des coûts et Méthode ComptaCoût®.

CONTENU

- ▶ **Comment construire sa Matrice des coûts ?**
 - La matrice, un cadre commun d'expression des coûts.
 - Les colonnes de la Matrice des coûts.
 - Le remplissage des lignes de la matrice.
- ▶ **Comment renseigner sa matrice et pérenniser son remplissage par la mise en place d'une comptabilité analytique ?**
 - Les données comptables à prendre en compte.
 - Les charges et les produits indirects.
 - Les retraitements extracomptables.
- ▶ **Comment exploiter les résultats de la matrice et mettre en œuvre le projet ?**
 - Travail sur le cas de sa collectivité.
 - Présentation du module d'exploitation de SINOE® et du référentiel national sur les coûts.
 - L'analyse des matrices et la communication des résultats des matrices.

POUR QUI ?

Collectivités désireuses d'affiner la connaissance des coûts de leur service public de gestion des déchets : ingénieurs déchets et personnes en charge des aspects comptables, idéalement en binôme.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit

EXPLOITER ET VALORISER SA MATRICE DES COÛTS

DÉCHET30

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Comprendre l'intérêt de la valorisation des résultats de la matrice.
- ▶ Savoir lire sa matrice, mettre en forme les données et les commenter.
- ▶ Savoir sélectionner les informations de la matrice en fonction des cibles pour communiquer de manière efficace.
- ▶ Présenter et expliquer ses coûts.
- ▶ Réaliser des documents opérationnels et personnalisés.

CONTENU

- ▶ Les objectifs de la connaissance des coûts.
- ▶ La matrice - un cadre commun d'expression des coûts.
- ▶ L'exploitation des résultats de la matrice.
- ▶ L'intérêt de la valorisation des résultats de la matrice..
- ▶ La valorisation des résultats de sa matrice dans son rapport annuel.
- ▶ Témoignage d'une collectivité.
- ▶ La valorisation des résultats de sa matrice en conseil communautaire.
- ▶ Les outils et les supports existants.
- ▶ Plan d'actions.

POUR QUI ?

Collectivités locales (hors syndicats de traitement) ayant *a minima* une Matrice des coûts validée dans SINOE® Déchets et débutant dans l'analyse et l'exploitation de leur matrice.

Ce module est à destination des responsables de service déchets et des agents en charge du renseignement de la matrice. Les élus référents des collectivités sont conviés l'après-midi du 2nd jour.



DURÉE
2 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit

L'AVIS DE...

Une collectivité

« Cette formation va nous aider à avoir une vision synthétique de nos coûts et d'être en mesure de les expliquer. »



CHANGEMENT CLIMATIQUE

La France est résolument engagée sur la voie de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), à travers les engagements européens et ses propres engagements nationaux.

Le facteur 4, objectif national de division par quatre des émissions de GES entre 1990 et 2050, est maintenant bien connu de tous. Au niveau local, l'atteinte de cet objectif passe notamment par la mise en place des Schémas Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) et des Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET), rendus obligatoires en 2010 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, et dont le déploiement devrait s'accroître avec la loi sur la transition énergétique. Afin d'accompagner cette évolution au plus près, l'ADEME propose aux élus et aux agents des collectivités territoriales, ainsi qu'aux organismes en charge de les accompagner, un dispositif complet de formation aux PCET.

Marqué par de fortes spécificités, liées notamment à la prise en compte du vivant, le secteur agricole avait besoin d'un outil de diagnostic spécifique pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et baisser sa consommation énergétique. L'ADEME et ses partenaires agricoles ont donc développé Dia'terre®, un outil de diagnostic énergie-gaz à effet de serre à l'échelle des exploitations agricoles. Les formations sur cet outil sont dispensées par les partenaires du projet.



AGRICULTURE ET FORÊT PARTENAIRES

SOLAGRO

Solagro intervient dans les domaines de l'agroenvironnement, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Composée d'agronomes et d'énergéticiens, son équipe de 25 personnes :

- réalise des études techniques et prospectives
- accompagne la réalisation de projets concrets
- forme des publics variés : agriculteurs, techniciens, élus, ingénieurs...

Solagro capitalise 20 années de conception en partenariats d'outils de diagnostics énergétiques, climatiques et environnementaux dont Dia'terre® et Clim'Agri®, et forme entre 600 et 1 000 personnes chaque année.

www.solagro.org

RESOLIA

Resolia, centre de formation et de ressources de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, accompagne les projets des Chambres d'agriculture et ceux d'organisations professionnelles agricoles.

Ses dispositifs de formation peuvent être :

- des parcours d'adaptation à l'emploi pour les nouveaux agents des Chambres.
- des formations inter-entreprises courtes sur des thèmes techniques, économiques et méthodologiques.
- des cycles de spécialisation : conseil d'entreprise, conseil en développement local, conseil en agronomie et consultant en stratégie.
- des formations spécifiques au management.

www.paris.apca.chambagri.fr/ifca/

E-mail : contact@resolia.chambagri.fr

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

L'Institut de l'Élevage est un institut professionnel d'expertise et de recherche appliquée sur les herbivores (bovins, ovins, caprins, équins). Il conduit des travaux d'expertise, de conseil, d'ingénierie, d'expérimentation et de formation, afin :

- d'améliorer la compétitivité des exploitations et les conditions d'exercice du métier d'éleveur.
 - d'adapter la production et les systèmes d'élevage, notamment aux exigences citoyennes.
 - de répondre aux demandes des filières sur la transformation des produits et les démarches qualité du producteur au consommateur.
- Chaque année, l'Institut accueille plus de 1 000 stagiaires dans ses formations.

www.idele.fr

E-mail : martine.wade@idele.fr

IFIP

Interface entre la recherche et les éleveurs, les réseaux d'appui régionaux, les groupements de producteurs et les organisations professionnelles, l'Institut du Porc est un organisme de recherche & développement qui met au service des acteurs de la filière son expérience et ses compétences. L'objectif est de contribuer à la modernisation, à la compétitivité et au développement durable du secteur. La mission s'effectue par le biais d'études, d'expertises, de formation, d'interventions et d'animations de groupes.

www.ifip.asso.fr/fr

CIVAM

La Fncivam anime un réseau de 15 000 acteurs du milieu agricole et rural, autour des thèmes de l'agriculture durable, de la promotion de l'emploi, de la création d'activités en milieu rural. Une quarantaine de stages de 2 à 3 jours sont proposés chaque année dans un programme de formation national. L'appui à la mise en œuvre de pratiques innovantes et durables constitue une part importante du contenu des sessions et plusieurs aspects sont abordés : économies d'énergie et d'intrants, pratiques d'agriculture économe et autonome, relations fermiers-consommateurs.

www.agriculture-durable.org

www.civam.org

PRISE EN MAIN DU LOGICIEL DIA'TERRE®

DIAGNOSTIC « ÉNERGIE/GAZ À EFFET DE SERRE » D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

CLIMAT12

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Être capable d'utiliser Dia'terre® pour réaliser un diagnostic Énergie/GES d'une exploitation agricole.
- ▶ Revoir les bases pour proposer des plans d'amélioration complets et hiérarchisés.

CONTENU

- ▶ Présentation générale de Dia'terre® : cadre de conception, principes méthodologiques, architecture.
- ▶ Environnement spécifique d'utilisation de Dia'terre® : conventions d'utilisation, capitalisation et mutualisation des données.
- ▶ Mise en application de la saisie.
- ▶ Résultats : présentation, exemples, système de comparaisons.
- ▶ Création d'un plan d'amélioration avec Dia'terre® : mise en application à partir d'exemples d'actions.

POUR QUI ?

Diagnostiqueurs déjà agréés PPE, conseillers ayant déjà suivi une formation complète à une méthode de diagnostic énergie et/ou ayant réalisé un nombre significatif de diagnostics en exploitation.

Les candidats qui ne remplissent pas ces conditions s'orienteront vers le stage « Réaliser un diagnostic avec Dia'terre® ».



DURÉE
1 jour



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Agriculture respectueuse du climat »
Gratuit à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque



À SAVOIR

DIA'TERRE ET RESOLIA

En lien avec Dia'terre®, RESOLIA propose aux conseillers énergie des Chambres d'agriculture et des CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole), un module de 4 jours intitulé « Faire des économies d'énergie et de GES en agriculture »
Contact : <http://paris.apca.chambagri.fr/ifca>

RÉALISER UN DIAGNOSTIC AVEC DIA'TERRE®

COMPRENDRE ET RÉALISER UN PREMIER DIAGNOSTIC « ÉNERGIE/GAZ À EFFET DE SERRE » D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

CLIMAT13

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Expliquer les enjeux autour de l'énergie et des gaz à effet de serre en agriculture.
- ▶ Être capable d'utiliser Dia'terre® pour réaliser un diagnostic Énergie/GES d'une exploitation agricole.
- ▶ Acquérir les bases pour proposer des plans d'amélioration complets et hiérarchisés.

CONTENU

- ▶ Enjeux énergie et climat pour le secteur agricole.
- ▶ Consommations d'énergie des activités agricoles.
- ▶ Présentation de Dia'terre® : objectif de l'outil, architecture, principes méthodologiques, situation et utilisation des différentes fonctionnalités, environnement spécifique d'utilisation.
- ▶ Principe et modes de calculs utilisés dans Dia'terre® pour l'énergie et les émissions de GES (émissions, stockage de carbone).
- ▶ Mise en application sur un cas d'étude : saisie, analyse des résultats et plan d'amélioration avec choix et définition d'actions.

POUR QUI ?

Conseillers agricoles, conseillers énergie.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires



LECTURE ADEME
« Carbone organique des sols : l'énergie de l'agro-écologie, une solution pour le climat »
Gratuit - Réf. 7886
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

OUTIL DIA'TERRE®

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET APPROFONDISSEMENTS

CLIMAT18

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Connaître les évolutions récentes apportées à l'outil Dia'terre®.
- ▶ Savoir utiliser les nouvelles fonctionnalités.
- ▶ Approfondir des points spécifiques posant des difficultés à la réalisation de diagnostics.

CONTENU

- ▶ Présentation des évolutions de Dia'terre® et mises en application.
- ▶ Répartition des consommations d'énergie entre les différents ateliers.
- ▶ Choix des références de comparaison.
- ▶ De la collecte au plan d'actions : apports et exercices individuels selon la synthèse des demandes des participants.

POUR QUI ?

Auditeurs déjà formés à Dia'terre®, que ce soit par l'intermédiaire d'une formation « Prise en main du logiciel Dia'terre® » ou « Réaliser un diagnostic avec Dia'terre® ».

Les candidats qui ne remplissent pas ces conditions ne peuvent pas participer à la formation « Évolutions récentes et approfondissements ».



DURÉE
1 jour



DIFFUSION
Partenaires



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon partenaires

MOBILISER LES DÉCIDEURS AUTOUR D'UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

MODULE DE SENSIBILISATION INTRA

CLIMAT15

QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Faciliter l'engagement de la collectivité ou du territoire dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial spécifique et propre à servir le projet politique local.
- ▶ Disposer d'une vision générale et d'arguments pour convaincre, mobiliser, fédérer et faire en sorte qu'un maximum de personnes s'implique dans le projet.
- ▶ Identifier son pouvoir d'influence et son rôle dans le portage politique et l'organisation de l'animation du projet.

CONTENU

- ▶ Sur un mode très participatif et favorisant les échanges, la formation vous permettra de construire vos réponses aux questions suivantes :
 - Dans quel contexte réglementaire s'inscrit mon PCET ?
 - Étapes de mise en œuvre et articulation avec mon projet de territoire.
 - Quelle portée du PCET dans les politiques sectorielles ?
 - Quels moyens et quels outils pour accompagner ma démarche et garantir sa réussite ?

POUR QUI ?

Les élus et les directeurs de services d'une même structure, qui débutent dans les PCET.



DURÉE
1/2 jour



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Cit'ergie - Le label Énergie-climat des communes et intercommunalités »
Gratuit - Réf. 7888
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

CONSTRUIRE, PILOTER ET ACCOMPAGNER UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

CLIMAT25

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre en quoi un PCET s'inscrit dans le projet politique d'un territoire.
- Être en mesure de dimensionner et de mobiliser les moyens nécessaires.

Pour la collectivité :

- Connaître la fonction d'un chef de projet PCET.
- Savoir identifier et mobiliser les acteurs clés du projet.
- Être en mesure de construire un programme d'actions.

Pour le bureau d'études :

- Savoir accompagner la collectivité dans l'identification et la mobilisation des acteurs locaux.
- Être en mesure de réaliser les diagnostics préalables et de co-construire un programme d'actions avec la collectivité.

CONTENU

► En quoi le PCET s'intègre-t-il dans un projet politique de développement territorial ?

- Les spécificités du PCET.
- Son intégration dans le contexte politique local.
- Son niveau d'ambition.
- Le rôle de chef de projet.

► Comment mobiliser et créer de l'adhésion autour du PCET ?

- Organiser et gérer la concertation.
- Pourquoi mobiliser les acteurs locaux ?
- Fédérer les acteurs clés.
- Assurer la communication.

► Quels sont les facteurs clés de succès de la démarche PCET ?

- Le suivi et l'évaluation.
- Les outils financiers.
- Une démarche d'amélioration continue: Cit'ergie®.

► Comment optimiser les outils pour un programme d'actions pertinent ?

- L'optimisation de l'intervention du BET.

► Comment mettre en œuvre la démarche de PCET ?

- La pertinence d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Les diagnostics préalables.
- La stratégie à long terme.
- Le programme d'actions.

► Atelier récapitulatif et de synthèse des savoirs

► J'anime un projet politique de développement territorial

- Les spécificités du PCET.
- Son intégration dans le contexte politique local.
- Son niveau d'ambition.

► Je mobilise les acteurs-clés du territoire et de la collectivité

- Gérer la concertation.

► J'assure les conditions de réussite de la démarche de PCET

- Les outils financiers.
- Le suivi et l'évaluation.

► Atelier récapitulatif et de synthèse des savoirs.

POUR QUI ?

Chefs de projet peu expérimentés en charge de la conception et/ou de l'animation d'un PCET dans leur collectivité (territoires de compétences ou territoires de projets).

Bureaux d'études, autres organismes proposant des prestations d'accompagnement (3 maxi par session).

Prérequis : compétences en techniques énergétiques ou expérience de projet territorial de conduite du changement.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon profils
Chefs de projet/chargés de mission : gratuit
Bureau d'études : 1 500 €



LECTURE ADEME
« Cit'ergie – Le label Énergie-climat des communes et intercommunalités »
Gratuit – Réf. 7888
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Quantifier l'impact des GES d'une action de réduction des émissions »
Gratuit – Réf. 8243
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PCET

DIAGNOSTIC ET OBSERVATION, SUIVI ET ÉVALUATION

CLIMAT26

QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier en quoi l'observation, le suivi et l'évaluation sont complémentaires et les inscrire dans le cycle de vie d'un PCET.
- Comprendre les conséquences du choix des outils de bilan GES sur l'observation et l'évaluation.
- Identifier les étapes de mise en œuvre d'une évaluation utile au pilotage du PCET et les conditions à réunir.
- Être en capacité de faire le choix d'objectifs d'évaluation, de définir des questions évaluatives ainsi que des critères de réussite et des indicateurs pertinents et adaptés à son contexte spécifique.
- Connaître les techniques permettant de prendre en compte l'adaptation dans l'évaluation.

CONTENU

► J'utilise l'évaluation à toutes les étapes du cycle de vie du PCET

- Le cycle de vie du PCET et sa chaîne d'impacts.
- Ce qui différencie l'observation, le suivi et l'évaluation.
- L'évaluation d'un plan climat c'est quoi ?

► J'utilise le diagnostic au service de l'observation et de l'évaluation du PCET

- Conséquences du choix des outils de bilan GES sur l'observation et l'évaluation.
- Le diagnostic des conséquences du changement climatique sur le territoire.

► Je structure l'évaluation du PCET

- Les spécificités des PCET à prendre en compte dans l'évaluation.
- Les clés pour évaluer.
- Les objectifs de l'évaluation d'un PCET.
- Comment mettre en place une évaluation ?

► J'utilise les outils et les techniques adaptés pour l'évaluation du PCET

- Le rôle des différentes parties prenantes (gouvernance).
- Les questions évaluatives.
- Les critères et les indicateurs d'évaluation.
- L'adaptation dans l'évaluation.
- Les techniques de collecte et d'analyse pour l'évaluation d'un PCET.
- Les démarches d'évaluation possibles.

► J'argumente sur l'intérêt de mettre en œuvre une évaluation et j'organise la suite de la formation

- Définir et défendre un argumentaire pour convaincre les élus du territoire de mettre en œuvre l'évaluation de leur PCET.

► A posteriori (2 mois après la session) : réunion bilan de 2 heures avec le formateur.

POUR QUI ?

Chefs de projet/chargés de mission PCET.
Bureaux d'études ou autres organismes (3 par session maxi).

Prérequis : expérience dans le pilotage ou l'accompagnement des PCET.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Selon profils
Chefs de projet/chargés de mission : gratuit
Bureau d'études : 1 500 €



LECTURE ADEME
« Objectif climat – Comment évaluer et structurer ma politique d'adaptation au changement climatique »
Gratuit – Réf. 7897
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Indicateurs de vulnérabilité d'un territoire au changement climatique »
Gratuit – Réf. 7406
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Guide ADEME sur l'évaluation des PCET »
Gratuit – à télécharger sur www.pcet-ademe.fr
« Quantifier l'impact des GES d'une action de réduction des émissions »
Gratuit – Réf. 8243
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

LES ENJEUX D'UN PROJET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MON TERRITOIRE

CLIMAT08

QUELS OBJECTIFS ?

- Faciliter l'engagement de la collectivité ou du territoire dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Énergie Territorial spécifique et propre à servir le projet politique local.
- Disposer d'une vision générale et d'arguments pour convaincre, mobiliser, fédérer et faire en sorte qu'un maximum de personnes s'implique dans le projet.
- Identifier son pouvoir d'influence et son rôle dans le portage politique et l'organisation de l'animation du projet.

CONTENU

- Sur un mode très participatif et favorisant les échanges, la formation vous permettra de construire vos réponses aux questions suivantes :
 - Dans quel contexte réglementaire s'inscrit mon PCET ?
 - Étapes de mise en œuvre et articulation avec mon projet de territoire.
 - Quelle portée du PCET dans les politiques sectorielles ?
 - Quels moyens et quels outils pour accompagner ma démarche et garantir sa réussite ?

POUR QUI ?

Élus des collectivités territoriales, décideurs ou prescripteurs locaux, cadres territoriaux décisionnaires qui débutent dans les PCET. Cette formation s'adresse aux représentants de territoires de compétences et/ou de territoires de projet.



DURÉE
1 jour



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Cit'ergie – Le label Énergie-climat des communes et intercommunalités »
Gratuit – Réf. 7888
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

CONFORTER ET ENRICHIR LA DYNAMIQUE DU PCET DE MON TERRITOIRE

CLIMAT20

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre à quel stade en est son PCET et identifier les marges de progrès.
- Échanger sur les démarches intéressantes en cours et identifier de nouvelles opportunités pour sa collectivité.

CONTENU

- Le contexte réglementaire.
- Réflexion et travail sur l'état d'avancement du PCET de sa collectivité.
- Présentation de démarches intéressantes.
- Présentation de quelques outils au service d'un PCET.
- Échanges sur les nouvelles opportunités pour les collectivités.

POUR QUI ?

Élus des collectivités territoriales, décideurs ou prescripteurs locaux, cadres territoriaux décisionnaires.

Cette formation s'adresse aux représentants de territoires de compétences et/ou de territoires de projet.

Prérequis : territoire engagé et bonne connaissance du PCET.



DURÉE
1/2 jour



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Objectif climat – Comment évaluer et structurer ma politique d'adaptation au changement climatique »
Gratuit – Réf. 7897
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque

POUR SUIVRE LA DYNAMIQUE DE MON PCET

CLIMAT21

QUELS OBJECTIFS ?

- Cette formation est organisée au sein de la collectivité en *intra*.
- Elle doit permettre aux décideurs de :
 - Interroger l'état d'avancement de leur démarche PCET.
 - Relancer ou entretenir la dynamique autour du PCET.

CONTENU

- Le contexte réglementaire.
- Réflexion et travail sur l'état d'avancement du PCET de sa collectivité.
- Présentation de démarches intéressantes.
- Présentation de quelques outils au service d'un PCET.
- Échanges sur les nouvelles opportunités pour les collectivités.

POUR QUI ?

Tous les élus et directeurs d'une même collectivité

Prérequis : territoire engagé et bonne connaissance du PCET.



DURÉE
1/2 jour



DIFFUSION
Directions régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Énergie et climat – Chiffres clés 2013 »
Gratuit – Réf. 7892
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque





URBANISME

Quels choix d'organisation, d'aménagement pour rendre la ville plus agréable à vivre ? Comment utiliser au mieux l'espace disponible ? Quelles solutions pour développer un habitat et des transports urbains plus écologiques, optimiser la gestion de l'énergie ou des déchets, préserver la biodiversité ?

La ville est le lieu où tous les enjeux du développement durable se rencontrent, se croisent, se concrétisent, où toutes leurs relations deviennent apparentes. C'est à l'échelle du territoire, dans lequel s'inscrit la cité, que l'urgence à y faire face prend un sens, qu'elle est palpable par ceux qui y vivent. Il est donc indispensable de penser le développement durable à l'échelle du territoire pour agir globalement. Afin d'aider les collectivités locales et les acteurs de l'urbanisme à intégrer le développement durable dans la conception et la réalisation des projets d'urbanisme, l'ADEME a fait évoluer une méthode spécifique d'accompagnement connue aujourd'hui sous le nom de l'AEU2. Fondée sur un dialogue permanent avec les acteurs locaux, l'AEU2 permet d'opérer des arbitrages dans lesquels le développement durable intervient non plus comme un paramètre secondaire mais comme élément fondateur du projet.

Cette approche systémique produit des résultats qui vont au-delà de l'amélioration globale de la qualité environnementale. Elle offre un terrain propice à la mise en œuvre de projets innovants et participatifs, économiquement maîtrisés, respectueux des identités locales, où priment qualité de vie et lien social – autant de principes qui inspirent la dynamique émergente des éco-quartiers et de la ville durable. Les formations proposées donnent aux stagiaires les éléments de méthode et de compréhension nécessaires pour piloter une AEU2 sur des projets de planification ou d'aménagement. Des études de cas sont systématiquement employées pour renforcer la dimension pratique de l'apprentissage.



SENSIBILISATION POUR LES ÉLUS ET LES TECHNICIENS

URBANI04

QUELS OBJECTIFS ?

- Faire le lien entre urbanisme et enjeux du développement durable.
- Découvrir l'AEU2.
- En comprendre les apports.
- Connaître les moyens à mobiliser dans le cadre d'une démarche AEU2.

CONTENU

Le contenu de cette demi-journée de sensibilisation est constitué à la carte sur la base des thématiques ci-dessous, en fonction des connaissances préalables des participants :

- Les principaux enjeux de développement durable liés à l'urbanisme.
- Présentation de la démarche AEU2.
- Apports potentiels de l'AEU2 dans les projets.
- Pourquoi et comment associer les acteurs locaux à une démarche AEU2 ?
- Les éléments clés d'un cahier des charges d'une prestation AEU2.
- L'articulation avec le projet et l'animation participative de la mission.
- Accompagnement de l'ADEME et de ses relais sur l'AEU2.

POUR QUI ?

Élus et techniciens des collectivités territoriales, décideurs ou prescripteurs locaux, cadres territoriaux décisionnaires.



DURÉE
1/2 jour



DIFFUSION
Directions
régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Stratégie urbanisme – Période 2012-2015 »
Gratuit – Réf. 7855
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Réussir la planification et l'aménagement durables :
guide méthodologique AEU2 »
59 € – Réf. 9782281127324
à commander sur www.eyrolles.com

MODULE POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

URBANI03

QUELS OBJECTIFS ?

- Identifier les enjeux et les apports potentiels de l'AEU2.
- Comprendre la démarche, être en mesure de l'adapter au contexte local.
- Formuler le cahier des charges en fonction des spécificités du projet.
- Mettre en œuvre les modalités d'accompagnement.

CONTENU

- Nature et objectifs de l'AEU2.
- Adaptation de l'AEU2 à la spécificité d'un projet : PLU, SCOT, opérations d'aménagement.
- L'AEU2 et les finalités du développement durable.
- Transcription des préconisations d'une AEU® dans les documents d'urbanisme.
- Élaboration du cahier des charges et consultation des bureaux d'études.

POUR QUI ?

Responsables des maîtres d'ouvrage publics ou privés et maîtres d'ouvrage délégués.



DURÉE
2 jours



DIFFUSION
Directions
régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Stratégie urbanisme – Période 2012-2015 »
Gratuit – Réf. 7855
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Réussir la planification et l'aménagement durables :
guide méthodologique AEU2 »
59 € – Réf. 9782281127324
à commander sur www.eyrolles.com

MODULE POUR LES ASSISTANTS À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

URBANI02

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre la démarche AEU2 et pouvoir l'adapter à un territoire et à une échelle de projet donné.
- Comprendre le rôle du prestataire AEU2.
- Savoir identifier et faire partager les enjeux de développement durable d'un projet.
- Être en mesure de répondre à un cahier des charges.
- Être en mesure de formuler des stratégies et des propositions concrètes.
- Connaître les bases de la transcription des orientations retenues dans les documents d'urbanisme.

CONTENU

- Objectifs et bénéfices attendus d'une AEU2.
- Adaptation de la démarche aux projets : PLU, SCOT, opération d'aménagement.
- Animation de la démarche AEU2.
- Appréhension des thématiques couvertes par une démarche AEU2.
- Transcription opérationnelle des objectifs et des orientations.
- Suivi et évaluation des objectifs.
- Répondre à un cahier des charges.

POUR QUI ?

Bureaux d'études environnement/développement durable/urbanisme, architectes, urbanistes.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
ADEME



COÛT PÉDAGOGIQUE
1 350 €



LECTURE ADEME
« Stratégie urbanisme – Période 2012-2015 »
Gratuit – Réf. 7855
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Réussir la planification et l'aménagement durables :
guide méthodologique AEU2 »
59 € – Réf. 9782281127324
à commander sur www.eyrolles.com

MODULE POUR LES ACTEURS RELAIS

URBANI05

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre la démarche AEU2 et être en mesure de la relayer dans le cadre de ses pratiques professionnelles.
- Être en mesure de critiquer et de faire évoluer un cahier des charges d'AEU2.
- Savoir identifier et faire partager les enjeux d'un projet en matière de développement durable.
- Pouvoir poser un regard critique sur la traduction opérationnelle d'une AEU2.

CONTENU

- Présentation de la démarche AEU2.
- Présentation des rôles dans la mise en œuvre d'un projet d'urbanisme durable.
- Mise en situation autour du cahier des charges pour la réalisation d'une AEU2.
- Mise en situation autour du diagnostic des enjeux environnementaux.
- Mise en situation autour de la traduction opérationnelle des orientations d'une AEU2 dans les documents d'urbanisme.
- Échanges avec l'ADEME.

POUR QUI ?

Acteurs relais de l'urbanisme durable, CAUE, DDTM, Agences d'urbanisme, etc.

Il est préférable de regrouper sur une session des stagiaires provenant d'un même territoire, l'échelle maximum étant celle de la région, et idéalement dans l'objectif de créer une dynamique de réseau autour de l'AEU2.



DURÉE
3 jours



DIFFUSION
Directions
régionales



COÛT PÉDAGOGIQUE
Gratuit



LECTURE ADEME
« Stratégie urbanisme – Période 2012-2015 »
Gratuit – Réf. 7855
à télécharger sur www.ademe.fr/mediatheque
« Réussir la planification et l'aménagement durables :
guide méthodologique AEU2 »
59 € – Réf. 9782281127324
à commander sur www.eyrolles.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES FORMATIONS



1 / INSCRIPTION

L'ADEME diffuse des formations organisées par son Service Formation Externe (SFE), ses directions régionales et des partenaires.

Suivant la modalité de diffusion, l'inscription se fait différemment :

► Diffusion Directions régionales

Sur le site www.formations.ademe.fr, un lien renvoie vers les coordonnées de nos directions régionales. Il convient de les contacter pour connaître leur programmation éventuelle et obtenir un bulletin d'inscription.

► Diffusion Partenaires

Sur le site www.formations.ademe.fr, un lien renvoie vers les coordonnées de notre (nos) partenaire(s). Il convient de les contacter pour connaître leurs programmations, leurs tarifs et leurs conditions d'inscriptions.

► Diffusion ADEME

La pré-inscription (équivalent à une réservation de place) se fait en ligne sur le site www.formations.ademe.fr (aucun paiement n'est demandé à ce stade).

Une fois votre saisie en ligne terminée, le client reçoit un e-mail récapitulatif, avec en pièces jointes, le bulletin de pré-inscription et le programme.

Le bulletin de pré-inscription doit être renvoyé **signé** et **tamponné** pour **confirmer l'inscription** par fax, mail ou courrier aux coordonnées suivantes :

Fax : 02 41 25 78 53

E-mail : inscription.formation@ademe.fr

Courrier : ADEME / SERVICE FORMATION EXTERNE

BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01

2 / OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une formation **Diffusion ADEME**, le client reçoit un accusé réception dès lors que le SFE réceptionne sa demande de pré-inscription tamponnée et signée.

Au plus tard trois semaines avant la formation, le client est informé par mail de l'acceptation ou non de sa demande d'inscription. Dans la positive, le client reçoit une **convention de formation** : il s'engage à retourner au Service Formation Externe de l'ADEME un exemplaire signé et revêtu du cachet de son entreprise avant le démarrage de la formation.

Le client reçoit également une **convocation**, un **plan d'accès** au lieu de la formation et le **programme**.

En fin de formation, une **attestation de formation** lui est remise.

À l'issue de la formation et dans un délai d'environ deux mois, une **facture** accompagnée d'une **attestation de présence**, du **programme** et de la copie de la **feuille d'émargement** signée est envoyée au client ou à l'organisme payeur désigné par le client et pour lequel l'ADEME a reçu un contrat de subrogation de paiement.

3 / MODIFICATION / ANNULATION

Toute modification ou annulation d'inscription doit être formulée **par écrit** auprès du Service Formation Externe de l'ADEME.

Pour les formations payantes :

Toute annulation intervenant entre 15 jours à 3 jours ouvrables avant la session, sera facturée 30 % du coût total du stage, sauf cas de force majeure justifié.

Toute annulation intervenant à moins de 3 jours ouvrables avant la session, sera facturée 75 % du coût total du stage, sauf cas de force majeure justifié.

Toute absence non justifiée avant le démarrage du stage sera facturée en totalité, sauf cas de force majeure justifié.

Enfin, tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Pour les formations gratuites :

Toute annulation intervenant à moins de 3 jours ouvrables avant la session et toute absence non justifiée sera facturée 150 €, sauf cas de force majeure justifié.

L'ADEME se réserve la possibilité d'annuler une formation au plus tard deux semaines avant la date prévue, en cas d'un nombre insuffisant de participants. L'ADEME en informera le client. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait de l'ADEME.

4 / PRIX DE VENTE DES FORMATIONS

Tous nos prix sont **nets de taxe** (l'ADEME est un établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15/07/1993).

Les coûts pédagogiques comprennent la participation au stage et la documentation pédagogique.

Les déjeuners et pauses de la journée sont offerts par l'ADEME.

5 / PAIEMENT

Le **règlement de l'action de formation, se fait à l'issue de la formation** par chèque bancaire ou postal ou par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME.

L'ADEME envoie au client et/ou financeur, dans un délai d'environ deux mois, une **facture** accompagnée d'une **attestation de présence**, du **programme** et de la copie de la **feuille d'émargement** signée et de tout autre document nécessaire au paiement.

En cas de **prise en charge par un tiers** (OPCA, Pôle Emploi, Région, CNAM ou autres...), la facture sera établie au nom de ce dernier si un document contractuel a été signé de toutes les parties avant le démarrage de la formation.

Lorsque l'ADEME facture la formation, elle le fait au vu des pièces en sa possession. Il appartient au client de s'assurer de la bonne réception par l'ADEME des dits documents. **Aucun avoir ne sera émis dans ce cas après l'émission de la facture.**

Les demandes de facture acquittée se font auprès du Service Formation Externe par mail : inscription.formation@ademe.fr.

Frais bancaires :

Les frais de virement et de transfert sont à la charge du client. La facture est établie au nom du financeur indiqué lors de l'inscription en ligne.

6 / DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant.

Il suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un mail à : cnil@ademe.fr.

7 / INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SIRET : 385 290 309 00454

APE : 751 E

Organisme enregistré sous le numéro : 52 49 02078 49

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



INFORMATIONS UTILES

NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nos formations répondent pour la plupart à un **objectif opérationnel**, de montage de projet. Le but recherché est la **mise en pratique « sur le terrain » après la formation**.

Construites à travers une méthode structurée et progressive, nos formations alternent apports théoriques, mises en situation sous forme d'exercices ou d'études de cas, pour certaines avec des manipulations d'outils et des visites de sites. Des temps de discussions sont prévus pour permettre l'échange de pratiques, utile entre professionnels qui ne disposent pas toujours d'autres lieux pour échanger.

L'ADEME propose également des méthodes pédagogiques innovantes comme des séquences de formations en e-learning, vidéo-conférences commentées, didacticiel, quiz...

DIF - DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Toutes les formations proposées par l'ADEME sont éligibles au titre du DIF.

FORMATION INTRA

Certaines de nos formations peuvent être organisées dans votre structure, soit avec le même contenu, soit avec un contenu ajusté à vos besoins. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous consulter !

NOTRE OFFRE DE FORMATION EN TEMPS RÉEL

www.formations.ademe.fr

► Pour tout renseignement : inscription.formation@ademe.fr

► Pour vous inscrire, une seule adresse : www.formations.ademe.fr et aussi pour :

- être informé des places disponibles sur une session
- découvrir de nouvelles dates ou de nouveaux stages
- approfondir le programme d'une formation
- disposer de toutes les informations pratiques nécessaires à votre inscription

Rejoignez-nous en quelques clics !

POUR APPROFONDIR VOS RECHERCHES

Retrouvez :

- Nos éditions sur www.ademe.fr/mediatheque
- Nos manifestations sur www.ademe.fr/actualites/manifestations
- Les sites internet dédiés de nos directions régionales www.ademe.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

